

203
courant
alternatif

mensuel anarchiste-communiste

N°203 - octobre 2010 - 3 euros

**Ni droite ni gauche
Battons le fer
quand il est chaud !**

RÉPUBLIQUE ET CAPITALISME À LA RETRAITE !

PAYS BASQUE : CONTRE L'AMÉNAGEMENT CAPITALISTE DU TERRITOIRE

LA RÉPUBLIQUE CONTRE LES ROMS

VEGAN : UNE MODE POUR TEMPS DE CRISE

RÉSISTANCES SUR LA CORDILLÈRE DES ANDES



Comment fonctionne Courant Alternatif ?

Un week-end par mois, une **Commission-Journal** (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une réunion où sont prises des décisions concernant les activités de l'OCL. Le collectif organisa-

teur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.); et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégore - BP 1213 - 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.**

COMMENT CONTACTER l' Organisation Communiste Libertaire?

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

BRETAGNE
Clé des Champs
(ne pas mentionner OCL)
B.P. 20912, 44009 Nantes cedex 1
oclnantes@free.fr
ocl.st-nazaire@orange.fr

BOURGOGNE
oclsens@yahoo.fr

CENTRE
Ecrire au Journal

ÎLE DE FRANCE
oclidf@gmail.com

LIMOUSIN
ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNÉES
OCL c/o Canal Sud
40, rue Alfred Duméril
31400 Toulouse
ocloc@sfr.fr

NORD
OCLB c/o La Mouette Enragée,
B.P. 403
62206 Boulogne s/mer cedex

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o Égrégore, B.P. 1213
51058 Reims cedex
lechatnoir@club-internet.fr

NORMANDIE
CRAS, B.P. 5164
14075 Caen cedex
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
Acratie, BP 23, 64130 Mauléon
ocl-eh@orange.fr

POITOU
OCL-Poitou@orange.fr

RHONE-ALPES
« Courant Alternatif »
c/o Maison de l'Écologie,
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net

SUD-EST
La Galère, BP 74217,
06131 Grasse cedex

Écrire au journal pour : Figeac

Sommaire

Edito

La République à la retraite...
... et le capitalisme avec ! p 4

Social

Situation en France p. 5
Rentrée morose dans l'éducation p. 7
Privatisation de la Poste :
Retour sur un rendez-vous manqué p. 8

Répression

Immigration :
Un feuilleton
au très mauvais scénario p. 9

Roms :
Ne soyons pas amnésiques...
nique la République p. 11

Big Brother p. 16

Sur le terrain

LGV au Pays Basque :
Une lutte contre l'aménagement capitaliste
du territoire p. 18

Point de vue

Quand le « travail » est l'ennemi
du « faire utile et créatif » p. 22

Société

Etre vegan :
Une mode pour temps de crise p. 26

Livres

Des recettes d'émancipation p. 30
Victor Serge : *Retour à l'Ouest* p. 30

Sans frontière

Résistances sur la Cordillère :
Autour du pillage des sous-sols
dans les Andes p. 31

OCL c/o Egégore

BP 1213 – 51058 Reims cedex
Courriel : oclibertaire@hotmail.com

pour S'ABONNER à C.A.

Abonnement 1 an (10 numéros + 2 hors série)
30,00 euros

Sans les numéros spéciaux 25 euros
Tarif réduit 18 euros
(pour toutes sortes de fauché-e-s)
Abonnement de soutien plus de 30 euros
Abonnement à l'essai (3 n^{os}) 5 euros

Gratuit : 1 numéro sur demande

En nombre pour la diffusion :

2 ex. 45 euros
3 ex. 65 euros
5 ex. 100 euros
10 ex. 180 euros

Chèques à l'ordre de « La Galère »
OCL/Égrégore, B.P. 1213 – 51058 Reims cedex

Site web :

<http://oclibertaire.free.fr>

Ce numéro a été préparé aux Rencontres d'Eychenat
La commission journal d'octobre aura lieu
à Lyon

Courant Alternatif
OCTOBRE 2010
Com. par. : 0610G86750
Mensuel
Communiste Libertaire
Correspondance :
OCL/Égrégore
BP 1213, 51058 Reims cedex

Pour les seules obligations légales :
Dir. publication :
Nathalie Federico
Imprimerie :
Graphéco, Le Mans
Imprimé sur papier recyclé

« Courant alternatif » ne sera plus diffusé en kiosque à partir du prochain numéro (novembre 2010)

Un premier bilan

Voici un an, nous lançons une souscription devant nous permettre d'assumer financièrement :

- l'augmentation de la pagination du journal, de 28 à 32 pages (rapelons qu'il y a deux ans « CA » n'était qu'à 24 pages) ;
- le passage au tarif « rouge » permettant à nos abonné-e-s de recevoir « CA » rapidement ;
- l'accroissement de sa présence dans les lieux de diffusion de presse, qu'ils soient de type associatif ou commercial (Presstalis, ex-NMPP) – ce qui impliquait une hausse de son tirage.

Aujourd'hui, nous pouvons dresser un bilan très encourageant concernant les deux premiers points : « CA » paraît sur 32 pages depuis un an ; les abonné-e-s le reçoivent en moyenne 2 ou 3 jours après son envoi (même si la Poste, dans sa propagande commerciale, annonce « sous 24 heures »...) ; et, malgré l'augmentation du tirage, nous ne devrions pas avoir de dettes au 15 octobre 2010. Le nombre des abonnements a progressé de 15 % en un an. **Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidés.**

En revanche, nous avons pour l'instant échoué sur l'augmentation des lieux de diffusion.

Le réseau de librairies/kiosques « alternatif » est trop faible ; et, lorsqu'il existe, c'est la « croix et la bannière » pour que ces lieux nous paient, à quelques exceptions près, les exemplaires vendus par leur soin ! La plupart du temps, il faut qu'une personne, militante ou sympathisante ou simplement abonnée, suive ce type de dépôt, bien sympathique par ailleurs.

C'est pour cette raison qu'en 1990 nous avons décidé de recourir aux NMPP (devenues depuis Presstalis), afin d'être présents dans des kiosques et des librairies. Depuis cette date, on s'était maintenu bon an mal an. En octobre 2009, nous avons augmenté le

tirage du journal – en nous appuyant sur les ventes du numéro d'été qui est diffusé en plus grand nombre –, avec l'espoir d'augmenter les ventes proportionnellement au nombre d'exemplaires déposés. Il n'en fut rien ! Bien au contraire : « CA » a été diffusé dans des lieux où les touristes sont nombreux en période estivale, au détriment des lieux où les gens vivent ! C'est ainsi qu'il n'a existé pour lui, pendant un an, aucun point de vente dans un rayon de 50 km autour de Lyon, Toulouse, Grenoble, Tours... Si vous habitez Limoges, vous deviez vous rendre à Bourgneuf, dans la Creuse, pour l'acheter en librairie ! Autres exemples : vous pouviez le trouver sans problème au cœur de la Vendée en plein hiver, mais pas à Poitiers ni à Nantes ! Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas réussi à avoir la moindre prise sur cette diffusion aberrante.

Du passé faisons...

Nous savions que le réseau Presstalis était en crise et qu'une restructuration sévère s'annonçait. Elle est en train de s'effectuer. Sans entrer dans les détails, nous avons reçu un courrier de Presstalis, au début de septembre, nous annonçant les implications de cette restructuration : le coût de distribution de « CA » sera maintenant supérieur à nos ventes et le solde de nos comptes deviendra par conséquent débiteur ! Nous ne sommes pas les seuls à avoir reçu cette lettre-type : toute la presse ayant une faible diffusion commerciale (inférieure à 5 000 exemplaires) est concernée, et dans quelques mois beaucoup de titres auront ainsi disparu des kiosques et librairies alimentés par Presstalis – sauf quelques-uns qui auront accepté une compensation sous forme de (toute petite) subvention par l'Etat (c'est prévu !). Bref, c'est la vieille péréquation mise en place à la Libération, et censée permettre à toutes les publications, même les plus modestes, d'être distribuées, qui disparaît. Et c'est dans la logique du système. Nous quittons donc ce réseau commercial, sans regrets !

Pour une nouvelle « formule » de « Courant alternatif » dès janvier 2011 !

Des perspectives

Après bien des discussions et en tenant compte des avis et critiques de nos lecteurs et lectrices, nous avons pour projet de changer la formule de « CA ». Pour le rendre plus lisible, nous avons décidé de choisir un format plus grand, un maquetage plus aéré... tout en maintenant le nombre de signes par page. Les essais sont concluants ! D'autre part, la page 2 sera complètement renouvelée ; et notre logo de une est en cours de transformation. Le titre, bien sûr, restera le même ; mais, comme vous pouvez dès maintenant le constater, « CA » n'est plus « édité par l'OCL » : il est devenu un « mensuel anarchiste-communiste », appellation plus conforme à notre identité politique.

Ce projet se concrétisera en janvier 2011 – mais dès novembre 2010 « Courant alternatif » ne sera plus en kiosques. Le nombre d'exemplaires vendus chaque mois par Presstalis n'était pas à ce point élevé que nous ne puissions le compenser par un peu d'effort militant concernant la diffusion de « CA » – c'était surtout les numéros spéciaux et le numéro d'été qui se vendaient par ce réseau. Signalons à ce propos que deux numéros spéciaux sont en chantier : un spécial « Ecole » qui paraîtra en début d'année et un « Luites de libération nationale », réalisé avec *Offensive*, qui sortira en mai – ces deux numéros étant compris dans l'abonnement.

Il nous faut en tout cas compenser la perte des ventes qui étaient assurées par Presstalis par de nouveaux abonnements. Nous allons, certes, renforcer la vente militante, que nous avons un peu négligée ces derniers temps ; mais...

nous appelons aussi celles et ceux qui achetaient « CA » en kiosques plus ou moins régulièrement à s'abonner dès maintenant.

En vous abonnant ou en vous réabonnant, vous pouvez également abonner une personne (ou plusieurs...) de votre choix pour 18 euros.

Vous pouvez également aider « CA » en nous signalant des librairies ou des lieux près de chez vous qui accepteraient de le diffuser directement, par dépôt chaque mois.

Une seule adresse :
OCL/Egrogore, BP 1213, 51058 Reims cedex.

LA RÉPUBLIQUE À LA RETRAITE...

On pressentait que la gauche mènerait campagne pour 2012 autour de la défense et du retour à l'esprit de la République mise en danger par Sarkozy. François Hollande lui-même nous en a apporté la confirmation en déclarant au *Monde*, le 19 septembre : « Il faut donc revenir au récit de la République pour retrouver le rêve français, celui qui donne à chaque génération la perspective de vivre mieux que la précédente. » Et il a précisé : « La République, c'est à la fois le progrès et l'égalité. »

Mais de quelle République s'agit-il ?

Il y a eu celle dite « des Egaux », qui a réclamé en 1796 la poursuite de la Révolution, la collectivisation des terres et des moyens de production, et le retour à une Constitution de l'an I jamais appliquée (1). Il y a eu aussi, au lendemain de la Première Guerre mondiale, les Républiques des conseils de Bavière, de Hongrie et de Slovaquie. Ces républiques-là nous conviendraient.

Mais ce n'est évidemment pas de celles-là que Hollande nous parle – bien plutôt de celles qui régissent la France depuis plus de deux siècles... et un survol rapide de l'Histoire nous démontre que nous sommes très loin, avec elles, de l'égalité qu'il évoque.

Remarquons d'abord que ces Républiques se terminent mal : la première, née en 1792, s'achève avec le premier Empire en mai 1804 ; la deuxième, avec l'avènement du second Empire ; la troisième, avec le régime de Pétain. Le mal a triomphé de la République ? Peut-être, mais on remarquera qu'elle l'a bien cherché, quoique ce soit rarement rappelé. Bonaparte a été au pouvoir dès 1799, donc sous la première République ; avant le coup d'Etat du 2 décembre 1851 qui l'a consacré empereur, Louis-Napoléon a été le premier (et l'unique) président de la deuxième République (soutenu par Victor Hugo) ; avant le « coup d'Etat », qualifié par la gauche de « dictatorial », qui déboucha sur la cinquième République, le général de Gaulle a été le président du gouvernement provisoire en 1944. La République sait couvrir ses prétendus fossoyeurs !



Quant aux débuts de ces Républiques, ils ne sont guère plus glorieux : à peine née, la deuxième s'empresse de massacrer les ouvriers, du 23 au 26 juin 1848 ; la troisième fait encore mieux en débutant par la sanglante répression de la Commune de Paris, en 1871 ; la quatrième noie dans le sang ce que le président socialiste Vincent Auriol qualifie de « grèves insurrectionnelles » en 1947 (2), et que le ministre également socialiste Jules Moch contribue à arrêter en faisant tirer sur les grévistes.

Et puis, entre la naissance et la mort, n'ayons garde d'oublier : les diverses répressions meurtrières contre le mouvement ouvrier, contre les mutineries durant la guerre de 14-18 ; les massacres coloniaux ; les pleins pouvoirs à Pétain votés par une majorité de députés socialistes ; le massacre des indépendantistes kanaks à Ouvéa, en 1988, sous la présidence Mitterrand... La liste est longue.

C'est ce modèle de société que la gauche « unie » voudrait nous voir avaliser une fois de plus, en tentant de nous convaincre que la politique de Sarkozy se situe « en dehors » de la tradition républicaine alors qu'elle s'inscrit dans sa lignée.

Mais serait-il possible d'améliorer cette République vantée par la gauche ? La « République des Egaux » ou celle des conseils ouvriers évoquées plus haut

visaient l'égalité dans le cadre d'une société sans différences de classes. Rien à voir ici : la République dont la gauche se pose en défenseur prétend agir au nom et dans l'intérêt de tous les habitants, les citoyens... au sein d'une société divisée en classes sociales aux intérêts antagonistes. Mission impossible – et c'est là que réside la fiction et l'escroquerie ! Parce que leur République ne fait jamais autre chose que servir les intérêts des dominants, des capitalistes, du patronat. Des intérêts qui ont toujours la même finalité : le maintien de l'exploitation et du taux de profit.

Seules varient les méthodes pour y parvenir, en fonction de la conjoncture. Quand tout va bien, on lâche du lest en donnant du grain à moudre aux exploités. Quand la crise s'installe, on fait appel à des régimes plus autoritaires. Quand cela va franchement mal, on convoque la dictature. Ce ne sont donc pas les orientations politiques de tel ou tel parti, de tel ou tel gouvernement, les proclamations républicaines ou les appels à la Constitution qui déterminent la méthode, douce ou dure, adoptée. C'est bien plutôt l'état du rapport de forces existant entre les classes qui incite les dominants à confier les affaires publiques à telle ou telle équipe, pour les mener, toujours dans leur unique intérêt, de telle ou telle manière à un moment donné. L'idéologie n'est là que pour enfumer l'électorat.

Dès lors, qu'elle soit étiquetée « de gauche » ou « de droite », la politique restera fondamentalement la même tant que le rapport de forces sera défavorable aux exploité-e-s.

Ainsi, l'opposition actuelle du PS au gouvernement concernant l'âge de la retraite porte sur la forme de la politique menée bien davantage que sur le fond. Royal, suivie des caciques, a assuré que la retraite à 60 ans serait rétablie sitôt la gauche revenue au pouvoir, la situation redevenant « comme avant ». Mensonge et démagogie, car cette gauche n'a pas la moindre intention de revenir sur le nombre d'annuités désormais nécessaire pour pouvoir partir à la retraite à taux plein... et de ce fait sa « formidable » promesse, si elle était en mesure de la concrétiser, toucherait moins de 1 million de personnes.

De plus, Sarkozy mène certes campagne sur le thème du Président « protecteur », chef de guerre dans le combat contre l'insécurité face aux « barbares ». Mais, au sein du PS, nombre de voix se font entendre pour souligner que la gauche aurait tort de dénoncer trop fortement cette politique car « les Français aspirent à la sécurité ». Sur le terrain du sécuritaire aussi, seuls la méthode et le vocabulaire changeront donc avec l'arrivée de la gauche au pouvoir : les « barbares » deviendront des « voyous »... s'ils ne redeviennent pas des « sauvageons » ?

La période qui nous sépare de la présidentielle risque d'être très difficile à vivre, si le mouvement actuel devait n'aboutir qu'à une défaite. Le découragement provoqué par la constatation qu'on ne fait pas plier un gouvernement par la lutte – du moins la lutte classique – pourrait inciter beaucoup à recycler tristement leurs attentes dans le résultat des élections, en espérant la venue de la gauche, même si la croyance dans le « changement » qu'elle promet est faible ; et ceux et celles qui ne se couleraient pas alors dans le consensus républicain de gauche se verraient marginalisés et stigmatisés.

Le gouvernement l'a dit : même avec 5 millions de personnes dans la rue, il ne reculera pas. C'est probable, et de toute

façon ce chiffre ne sera pas atteint. Tant les bureaucraties syndicales que les leaders des partis le savent, et comme ni les unes ni les autres ne veulent aller jusqu'à une crise de régime il faudra 2012 aux deux camps pour les départager. Pour eux, les luttes n'ont qu'une fonction : appuyer des négociations qui représentent leur fonds de commerce.

Mais, quoi qu'il arrive dans les semaines à venir, des points peuvent néanmoins être marqués qui permettront un repli moins amer.

D'abord, les prochaines journées d'action annoncées ressemblent à un remake de l'an passé – lorsque le dernier rendez-vous fixé par une intersyndicale qui maîtrisait très bien la situation a fait flop, juste avant les vacances d'été. Cependant, la situation n'est pas tout à fait la même, car cette fois des voix plus nombreuses s'élèvent dans de multiples secteurs pour appeler à une grève générale ou reconductible, ou à d'autres actions.

Ensuite, si les assemblées « générales », « populaires » et autres qui s'organisent localement en dehors des directions syndicales ont jusqu'ici dans l'ensemble fait preuve de faiblesse, sur le plan numérique et souvent sur le fond, parce que trop souvent le fait des seuls militants-e-s, leur existence même est positive, et elles peuvent à la fois prendre de l'ampleur et élargir l'aire de la contestation.

Enfin, la mobilisation au sujet des retraites sert à l'expression d'un malaise plus profond vis-à-vis de l'organisation actuelle de la société. A nos yeux, la question posée là n'est pas fondamentalement celle des retraites, mais du pour quoi, pour qui et comment nous travaillons dans cette société capitaliste. Or, de tels questionnements ne se « solutionneront » pas à coups de pédagogie, d'explications rationnelles ou de mises en avant d'idéologies spécifiques, fussent-elles anarchistes. Ils ne progresseront pas non plus grâce à une théorisation en vase clos de la guerre des « plus radicaux » contre le système. Cela, parce qu'il s'agit avant tout de faire reculer la peur de l'inconnu

représentée par le saut dans une société nouvelle ; avec comme condition première le développement d'un sentiment collectif de force – la bonne vieille « conscience de classe » – face à des ennemis de classe clairement identifiés et sur la défensive.

Une victoire même partielle sur les retraites contribuerait à susciter un tel sentiment dans de nombreuses têtes. Alors, donnons-nous les moyens de cette victoire – dont le sens premier serait de montrer que le rapport de forces entre les classes, jusque-là en faveur du patronat, peut s'inverser et ouvrir la porte à d'autres combats et dans de meilleures conditions.

Imaginons que seulement le quart des manifestants des 7 et 23 septembre – disons 500 000 – bloquent 100 points stratégiques dans l'hexagone. 5 000 personnes par lieu, ça aurait de la gueule, non ? De plus, ça créerait des espaces permettant à d'autres franges de la population de venir soutenir, discuter, etc. Difficile pour les forces de l'ordre d'intervenir, face à une telle dispersion – et organisation – de la mobilisation.

La situation ainsi créée déboucherait sans doute soit sur une crise de régime, soit sur un recul concernant les retraites, soit sur les deux. En tout cas, elle permettrait que les autres problèmes aujourd'hui sous-jacents s'expriment dans un contexte autrement plus intéressant que celui de l'horizon 2012 !

OCL-Poitou

(1) Cette dernière entendait compléter la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen en privilégiant la souveraineté populaire sur la souveraineté nationale, en affirmant le droit à l'insurrection, et en entendant donner « asile aux étrangers bannis de leur patrie pour cause de liberté, mais pas aux tyrans ».

(2) 3 millions de grévistes. On peut citer quelques exemples de la violence du conflit : des centraux téléphoniques furent attaqués à Paris (à Montmartre et Marcadet) ainsi qu'à Béziers ; le 29 octobre, une véritable bataille rangée opposa les forces de l'ordre aux militants communistes dans les rues de Paris ; le déraillement provoqué de l'express Paris-Tourcoing, le 3 décembre, causa 21 morts. Durant cette période, il n'y eut pas moins de 106 condamnations pénales pour sabotage.

... ET LE CAPITALISME AVEC !

Retour sur les luttes dans les « services publics »

La notion de service public est à géométrie variable : dans des temps pas si anciens que ça, les services publics comprenaient EDF-GDF, le téléphone... La poste en fait encore partie, mais pour combien de temps ?

De même la SNCF, etc. Ils comprennent des domaines aussi divers que l'éducation, la santé, l'ANPE, mais aussi la police, la justice, l'armée... Cette énumération à elle seule devrait nous rendre méfiant(e)s sur la défense des services publics. Derrière cette défense, il y a l'idée qu'il y aurait un Etat au service de l'intérêt général. Nous savons qu'il n'en est rien. La police, la justice et l'armée sont là pour défendre le pouvoir de la bourgeoisie contre la population, et non pour la protéger. Pôle emploi est clairement un outil de contrôle des chômeur(se)s, mais pas seulement. Et quand nous en arrivons sur le terrain de l'éducation et de la santé, les choses sont encore moins simples. Pourtant, c'est bien dans l'intérêt de l'économie capitaliste, de sa croissance, que l'Etat a massivement développé l'école et permis l'accès de tous aux soins.

Pourquoi alors sommes-nous contre la privatisation ? Parce que les services publics ne sont pas seulement un outil de domination de l'Etat : ils sont le résultat d'un rapport de forces à un moment donné, ils font partie des acquis sociaux et c'est en tant que tels qu'ils sont attaqués. Nous savons que nous n'avons rien à gagner et pas mal à perdre à une privatisation de l'éducation et de la santé. L'existence des services publics pose en elle-même qu'il est des domaines de notre vie qui doivent échapper à la marchandisation, à la logique de la course au profit à court terme.

Les salarié(e)s des services publics ont un avantage important : elles(ils) ne sont pas facilement licenciables (en revanche, les rémunérations sont souvent faibles, à qualification égale, par rapport à celles du privé). C'est cet avantage qui explique que les acquis sociaux y soient mieux conservés qu'ailleurs. Il explique aussi qu'il est plus simple d'y faire grève. Mais quel est le sens de grèves de 24 heures dans un service public ? La grève a été inventée comme moyen de pression financier sur le patronat. De ce point de vue, il existe un peu deux types de services publics : ceux qui assurent un service économique au capital (les transports, la poste, mais de

Ces dernières années ont été marquées par de nombreuses mobilisations dans les « services publics »... et à peu près autant de défaites. En ces temps de privatisations forcées, la position des libertaires n'est pas simple : opposé(e)s à la privatisation, nous ne pouvons pour autant nous poser en défenseur(e)s du « service public » qui est d'abord au service de l'Etat. Les luttes du « service public » nous interpellent aussi par leur appel quasi rituel à la solidarité des usagers. Y a-t-il des convergences réelles entre « usager(ère)s » et salarié(e)s ?

moins en moins...), dont les grèves ont un réel pouvoir de nuisance ; et ceux qui assurent un service « à la population », et ceux-là font gagner de l'argent à leur patron en faisant grève (éducation, santé, social...). Seule une grève très longue pourrait avoir une quelconque efficacité.

C'est pourquoi le sens des grèves dans les services publics est généralement celui d'un appel à l'opinion, à la solidarité des « usagers » censés être les bénéficiaires de ces services. Dès le départ, on n'est pas sur le terrain des rapports de forces réels, mais sur celui de la médiatisation. De fait, l'utilité des grèves dans ce type de services publics, c'est qu'elles nous laissent le temps de nous rencontrer, de discuter et d'analyser ce qui se passe, et de faire des actions d'information auprès du « public ». Les grèves sont aussi un moyen de pression sur la hiérarchie intermédiaire vis-à-vis de qui elles ont aussi un réel pouvoir de nuisance (chefs d'établissements), mais cela ne crée qu'un rapport de forces local.

Cet appel à la solidarité peut pourtant être porteur de subversion. Les services publics ont toujours une double face. On demande aux fonctionnaires des services sociaux ou de Pôle emploi de jouer un rôle de contrôle social voire policier, mais à la base leur mission officielle est d'aider les populations démunies et les chômeur(se)s. Les enseignant(e)s peuvent difficilement ignorer qu'ils(elles) exercent une fonction de tri social importante, mais l'idéal de leur profession est d'assurer une instruction, de

donner des moyens intellectuels à l'ensemble des jeunes. Dans le domaine de la santé, la double face entre soins et pouvoir médical sur le « patient » est constante. Et beaucoup de fonctionnaires s'identifient à ces missions, acceptant de jouer en même temps les basses œuvres, au nom même de cet idéal et de l'intérêt général assuré comme chacun le sait par l'Etat. Or, la solidarité ne peut être réelle que sur la base d'intérêts communs ; que si les salarié(e)s des services publics revendiquent la partie utile socialement de leur travail et critiquent le rôle de contrôleurs, de serviteurs du capital et de l'Etat qu'on leur demande de jouer. Les mobilisations devraient pouvoir être l'occasion de poser ce type de questions, qui sont de toute façon de plus en plus pertinentes car ces salarié(e)s se trouvent pris(es) en tenaille entre leur « public » et les exigences de leur hiérarchie.

Pour le moment, il existe peu de luttes s'appuyant sur une solidarité réelle. Il y a eu peu de solidarité manifestée par les employé(e)s de Pôle emploi et de la CAF avec les luttes des chômeuses(eurs). Les luttes autour de la poste et des hôpitaux relèvent davantage d'une logique d'aménagement du territoire. C'est peut-être dans l'Education nationale qu'il y a eu le plus de tentatives communes enseignants-parents, et parfois aussi enseignants-parents-lycéens. Mais, bien entendu, ce n'est pas la direction que prennent les centrales syndicales, dans ce secteur où elles restent pour le moment mieux implantées qu'ailleurs et où leur poids est plus fort que dans le privé.

Nous vivons non seulement des temps de privatisations, mais aussi un tournant dans la gestion de la fonction publique, avec l'introduction d'une concurrence entre établissements et entre personnels à tous les niveaux comme mode de management (classement des hôpitaux, classement des établissements scolaires avec assouplissement de la carte scolaire, autonomie des établissements...). La « culture du résultat » est une modalité de cette nouvelle gestion, parmi d'autres. L'idéal du « service public » est foulé aux pieds par l'Etat lui-même que les fonctionnaires sont censé(e)s servir. Devant la multiplication des injonctions contradictoires auxquelles elles(ils) sont soumis(e)s, c'est bien le moment de poser la question de ce que nous avons à défendre dans les services publics, pour refuser ces logiques sur une base plus solide.

Sylvie

Rentrée morose dans l'éducation

Les vagues de réformes déferlent sans discontinuer sur le système éducatif pour mieux le rentabiliser, et en faire définitivement une machine à créer la concurrence généralisée des compétences sur le marché de l'employabilité... Pourtant, aucun sursaut conséquent chez les personnels enseignants ne semble vouloir endiguer cette déferlante libérale...

En principe, la rentrée des classes 2010 devait être marquée par un calendrier relativement inédit : le SNES-FSU, syndicat majoritaire chez les professeurs de lycée et de collège, appelait à la grève dans le secondaire dès le 6 septembre. Il était soutenu dans cette initiative par la fédération Sud-éducation qui élargissait cet appel au primaire ; et, dans une moindre mesure, par le SNESUP (syndicat des profs de fac), qui appelait les universitaires à s'associer aux initiatives locales et déposait un préavis de grève jusqu'au 15 septembre...

Le flop syndical

Les raisons ne manquent pas à la colère et aux motifs de révolte dans l'enseignement.

La question budgétaire et des suppressions de postes est récurrente, et le ministère travaille à la suppression de 16 000 postes supplémentaires dans l'éducation pour le budget 2011, en vertu du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Cette rentrée est aussi celle du sacrifice d'une génération d'enseignants stagiaires, placés directement en établissement pour un horaire complet, sitôt après leur réussite au concours de recrutement, et sans autre formation... C'est la réforme dite de la mastérisation, qui fait que désormais les enseignants seront recrutés à bac + 5 ans (master 2) au lieu de bac + 3 (licence).

C'est aussi la rentrée de la réforme de la seconde du lycée général et technologique reportée par Darcos en décembre 2008, mais concrétisée par Chatel au printemps 2010. Celle du nouveau brevet des collèges, basée sur un livret de compétences correspondant au « socle commun » initié par Fillon quand il était ministre de l'Éducation en 2005. Pour les lycées professionnels, c'est la généralisation des certifications

intermédiaires au lieu du BEP, suite à la réforme du bac pro en trois ans. Dans le primaire, c'est la pérennisation des réformes Darcos (fin de la scolarisation à 2 ans, des réseaux d'aides ; multiplication des évaluations en CE1 et CM2 ; programmes rétrogrades) induites par la suppression des cours du samedi matin.

De la maternelle à l'université, c'est une même logique de substitution des compétences aux connaissances, sur fond de réduction des déficits budgétaires et de casse des statuts professionnels, qui constitue la cohérence globale de ces réformes qui s'affirment depuis plus de dix ans (un certain nombre de jalons ont été posés dès 1997 sous la houlette de Claude Allègre et de Ségolène Royal qui siégeaient alors rue de Grenelle).

Toutes les raisons d'une grève massive étaient donc présentes, d'autant que la perspective d'un mouvement intercatégoriel, le 7 septembre, contre la réforme des retraites pouvait constituer un levier vers un mouvement reconductible.

Il n'en est pas allé ainsi. L'initiative du SNES n'a pas trouvé d'écho au sein même de la FSU, et le syndicat majoritaire du primaire, le SNUIPP-FSU, n'a pas suivi. Le SNES s'est donc retrouvé seul pour une grève qui est quasiment passée inaperçue dans la plupart des lycées et collèges. Quant aux perspectives de reconduction d'un mouvement de grève, elles ont disparu dès le 7 septembre, avec le silence de l'intersyndicale nationale qui a choisi de temporiser jusqu'au 23 septembre – à de rares exceptions près, comme l'AG éducation Ile-de-France, qui s'est retrouvée bien seule avec son appel à un mouvement de grève reconductible à compter du 13 septembre...

Il semble bien que le syndicalisme enseignant soit essoufflé au point de ne plus arriver à impulser de dynamique de lutte, les appareils faisant le gros dos et de l'esbroufe sans réussir à galvaniser leurs troupes, qui ne parviennent pas à sortir de l'impuissance et de la résignation où les a plongés la défaite des luttes de 2003.

Mais quelques luttes de base

Cependant, des initiatives extrasyndicales, comme les mouvements de désobéissance ou les collectifs de résistance au fichier Base élèves, persistent et remportent même quelques manches dans leur affrontement avec le pouvoir.

C'est ainsi que cet été les décisions du Conseil d'État contre Base élèves et le fichier national BNIE rétablissent le droit d'opposition des parents au fichier des

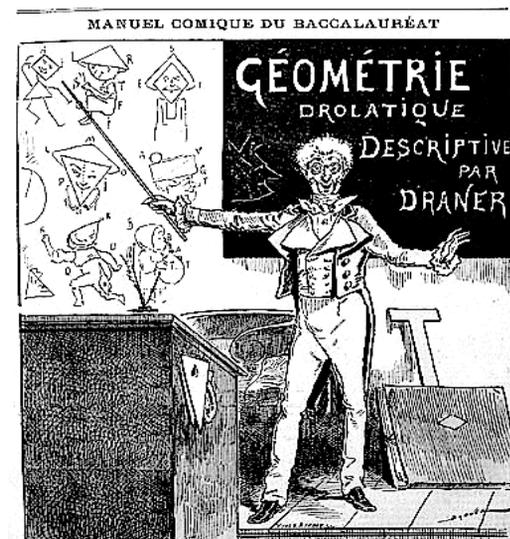
enfants, et confirment l'illégalité de tout rapprochement ou toute mise en relation des données de Base élèves avec d'autres fichiers.

De son côté, l'Université d'été du Réseau des enseignants du primaire en résistance pédagogique a sorti un texte d'orientation qui ouvre des perspectives d'élargissement vers le secondaire, et un appel à l'insoumission à la politique sécuritaire du gouvernement. Initiative qui prend tout son sens, à l'heure où les uniformes font également leur rentrée scolaire ! En effet, après les policiers référents pour les établissements scolaires depuis quelques années, les équipes mobiles de sécurité implantées dans chaque académie à la rentrée 2009, en ce mois de septembre 2010 ce sont des policiers en tenue qui prennent pied dans 53 établissements classés « violents » pour tenir des permanences à demeure, entre la salle des profs et le bureau de l'assistante sociale !

Certes, nous pouvons trouver limitées ces initiatives de désobéissance qui se mènent au nom d'une école publique mythifiée, ou selon les valeurs d'une République fantasmée qui n'a jamais ressemblé que de très loin à l'idée que s'en font ses laudateurs. Néanmoins, que la base traditionnelle des formations politiques et syndicales réformistes développe aujourd'hui ses propres outils de mobilisation et de contestation en dit long sur l'état de déliquescence de la gauche institutionnelle.

Pour l'instant, cela n'est pas suffisant pour construire les luttes d'ampleur que la situation exigerait, mais c'est sans doute un indice d'une conscience politique renaissante, qui évitera peut-être qu'en 2012 un trop grand nombre prennent une fois de plus les vessies socialistes pour les lanternes du changement politique.

Philippe
19/09/2010



Privatisation de la Poste Retour sur un rendez-vous manqué

France Telecom, EDF, autant de « services publics » privatisés dans une indifférence générale après des grèves de vingt-quatre heures massives mais sans lendemain. A contrario, quand arrive le tour de La Poste, en octobre 2009, un vaste mouvement de solidarité se construit : pétitions, « référendum citoyen » regroupant deux millions de personnes. En soi, le courrier n'est pas plus utile dans nos vies que l'eau ou l'électricité, mais son rôle essentiel dans l'aménagement du territoire (il est souvent le dernier lien social dans les villages) explique cette mobilisation exceptionnelle.



Tout laissait donc à penser que cette fois la résistance serait rude, et qu'elle pourrait même faire reculer le pouvoir ; mais non, ce fut comme si le statut de La Poste était défendu dans l'opinion... sans les postiers. Peu parmi ces derniers étaient dans les comités contre la privatisation à diffuser les tracts, et ils n'ont donc pas vécu ce soutien populaire qui aurait pu en retour les aider... à y croire ! Ils ont vécu les appels en interne à la mobilisation comme des actions de la dernière chance, pas le train-train revendicatif mais presque. Le 24 septembre, une grève de vingt-quatre heures réunit à peine la moitié des postiers ; et, lors du passage de la loi, une nouvelle grève mobilise encore moins de monde. Et si le lendemain un petit nombre continue, c'est pour l'honneur... Beau rendez-vous manqué !

Cette occasion raté peut s'expliquer par de nombreuses raisons, aussi bien internes qu'externes, tenant aussi bien au long processus d'ouverture à la concurrence de La

Poste qu'au climat général des luttes sociales.

La Poste n'a eu de cesse, depuis des années, de casser les gros bastions revendicatifs qui entraînaient l'ensemble du personnel dans les luttes. Ainsi, sur Paris, elle a fermé tous les centres autour des gares, puis ceux de tous les arrondissements, pour arriver en 2010 à ce chiffre de rêve : seulement deux établissements, perdus dans les zones industrielles du nord et du sud de l'Ile-de-France. Evidemment, ces fermetures successives ont été perçues comme autant d'éléments d'une grande bataille perdue.

Des raisons liées à l'économie ont accompagné ce grand nettoyage : l'apparition de machines automatiques capables aussi bien de dispatcher des milliers de lettres que de lire les mauvaises adresses ou de contrôler la tarification. Ce triomphe des nouvelles technologies entraîne de façon plus grave la baisse du trafic soumis à l'inexorable concurrence d'Internet, dans un temps où l'ouverture à la concurrence devient l'enjeu majeur de La Poste.

Cette confusion des transformations, privatisation et modification de l'activité brouille l'action revendicative. Il devient de plus en plus dur pour le personnel de distinguer la raison des incessantes restructurations, les points qu'il convient de défendre ou pas : est-ce que là on supprime des postes de travail parce que le trafic baisse vraiment ou est-ce que c'est pur business ? Aux interrogations sur le métier lui-même, les formes d'organisation du travail finissent de lier les mains du personnel : des objectifs chiffrés « commerciaux » ou de rendement sont délivrés chaque année, qui ont non seulement pour objectif de discipliner chacun, mais aussi de trier bons et mauvais éléments en cas

de diminution des effectifs (le syndrome de France Telecom). Difficile de défendre une entreprise, un service qui doute de son propre avenir...

L'organisation des luttes explique aussi cette non-appropriation collective de l'enjeu. Nous sommes bien loin de la grande grève de 1974 qui paralysa le pays pendant un mois. Pourtant, ce n'est pas une entreprise où il ne se passe rien. Eh oui, imaginez, il n'y a pas un mois sans sa grève de vingt-quatre heures, alors, évidemment, il y a une perte en crédibilité ! Dans les AG, les non-syndiqués ne s'expriment plus et on n'entend plus que des discours stéréotypés, convenus. Lors de la grève « reconductible » sur la privatisation, il y a bien eu en Ile-de-France une AG des grévistes, mais le dernier jour... Pas avant, quand il fallait s'organiser, s'approprier la mobilisation !

Pareil pour les retraites : il n'y a plus de préparation collective des militants pour les grands événements de ce genre. L'esprit des coordinations s'est perdu dans les sables du temps, le poids des structures l'a emporté sur le reste. A ce noir tableau, il faut apporter quelques bémols. En 2009, les postiers de SUD, dans le 92 – des jeunes, plus que soutenus par le NPA –, ont fait un mouvement dur avec grèves, occupations et actions spectaculaires, avec cette année... des procédures de licenciement et de révocation ! Une volonté de la direction de casser net ce renouveau de combativité.

Néanmoins, cette apparition d'une nouvelle génération montre que tout n'est pas perdu : nous sommes sans nul doute à un moment charnière où le mouvement social, dans les formes héritées de 1995, a atteint ses limites, et est incapable d'aller au-delà de lui-même et d'imaginer qu'un mouvement puisse dépasser les structures qui l'ont impulsé. Militant syndical, je participe du phénomène, mais tout le monde ne regarde-t-il pas passer le train – le personnel autant que les bureaucrates ? A nous tous de faire changer l'époque !

Jean-Pierre (Paris)

P.-S. : J'ai passé sous silence les nombreuses grèves locales illimitées très défensives liées à des suppressions de postes.

Loi sur l'immigration n° 5 : Nouvel épisode d'un feuilleton au très mauvais scénario

Pour la cinquième fois en sept ans, la loi sur l'immigration va être modifiée, marquant une nouvelle étape dans la dégringolade progressive des droits des étrangers. Comme à chaque fois, cette mise en scène législative est la réponse minable à une crise économique et sociale. Elle confirme également la banalisation de l'enfermement comme mode de gestion de la population et la volonté de fragmenter la société.

C'était quasiment inévitable. Il est rare que le culte de la personnalité d'un ministre ne l'incite pas à laisser une trace dans l'histoire de la République sous la forme d'une loi portant son nom. En ce qui concerne le cas Besson, son orgueil coïncide avec la volonté traditionnelle de camoufler les difficultés sociales par l'agitation de thèmes xénophobes.

Un projet de loi a été présenté à l'Assemblée nationale le 31 mars, dont les débats parlementaires devaient commencer le 28 septembre. Entre-temps, la stratégie de « com » s'est mise en place, notamment en transmettant dès le 24 juin une circulaire aux préfets leur ordonnant de renforcer la lutte contre les « campements illicites ». Coup de chance, pendant l'été, deux faits divers sont venus opportunément renforcer la médiatisation du sujet, avec l'attaque d'une gendarmerie par des « gens du voyage » et le braquage du casino d'Uriage par des Français aux noms pas tout à fait catholiques. Toujours prompts à rendre service, les journaux ne se sont pas fait prier pour ranger de côté l'affaire Woerth-Bétancourt et propager la parole gouvernementale.

L'Europe comme alibi

A l'origine, cette nouvelle loi possède un alibi juridique. Elle consiste à transposer des directives européennes – en particulier la directive sur les expulsions de sans-papiers, surnommée « directive de la honte » par les associations, mais portant le nom officiel de « directive retour » (les technocrates excellent dans l'art de trouver des euphémismes qui vident de toute horreur les procédures qu'ils inventent). Ce texte adopté par le Parlement européen en 2008, y compris par les députés de gauche, a pour effet d'aligner vers le bas les

conditions de rétention et d'expulsion en Europe. Deux mesures avaient focalisé l'indignation : la possibilité de prononcer des interdictions du territoire européen, et la possibilité d'enfermer des sans-papiers jusqu'à 18 mois. La France ayant la durée de rétention la plus courte s'était engagée à l'époque, par la voix d'un certain B. Hortefeux, à ne pas modifier sa législation. Mais les promesses de politiciens n'engagent que ceux qui y croient... Et contrairement à ce que disait la gauche à l'époque, non seulement cette directive avait pour effet de créer une norme pas très contraignante pour les Etats répressifs¹, mais elle permet aujourd'hui de justifier dans ce nouveau projet de loi l'augmentation du délai de rétention, qui passerait de 32 à 45 jours.

La logique d'enfermement est au cœur de ce projet, exactement comme le préfigurait cette directive européenne. Et il apparaît de plus en plus clairement que la fonction de ces centres de rétention n'a plus pour seul but d'« éloigner du territoire les étrangers en situation irrégulière ». Pourquoi ainsi prévoir jusqu'à 45 jours d'internement alors que jusqu'à présent la plupart des « reconduites » sont réalisées dans les 10 premiers jours ? Le fameux laissez-passer délivré par le consulat d'origine pour autoriser le retour sur leur territoire d'un sans-papiers est le principal obstacle à l'efficacité des expulsions. Ce laissez-passer est sollicité par les préfetures dès les premiers jours après l'arrestation, et la réponse du consulat est généralement immédiate et définitive. En cas de réponse négative, le maintien dans le centre de rétention administrative (CRA) n'a plus aucun intérêt, puisque la personne ne pourra pas être présentée à l'avion et qu'elle devra être libérée à l'issue du délai maximum. Ainsi, le passage à 32 jours de rétention en 2003 n'avait guère augmenté l'efficacité des expulsions. Alors, pourquoi continuer dans cette voie ? Il existe très probablement derrière cette augmentation une volonté punitive, donc une sorte de logique carcérale qui s'affranchit de la justice classique. Les sans-papiers doivent payer un prix de plus en plus fort pour leur situation ; ainsi la peur engendrée permet de maintenir la soumission, notamment vis-à-vis des employeurs. Se dévoile également une banalisation de plus en plus importante de l'enfermement comme mode de gestion des populations, illustrée par une autre mesure du projet de loi concernant le concept de « zone d'attente sans limites »

Banaliser l'enfermement

Souvenons-nous de l'arrivée des 123 réfugiés kurdes sur une plage en Corse en janvier

2010. Au lieu de les autoriser à rester sur le territoire pour y faire examiner leur demande d'asile, le ministère de l'Immigration avait décidé de les placer en centre de rétention. Il avait donc pris à leur encontre des mesures administratives de « reconduite à la frontière » tout en tolérant qu'ils puissent déposer leur demande d'asile en procédure accélérée. Dans un formidable retournement de logique, le ministre avait justifié leur enfermement en expliquant que le centre de rétention était le moyen adapté pour leur hébergement dans l'attente du résultat de leur demande de statut de réfugié. Bon sang, mais c'est bien sûr ! Jusque-là, on s'était mis le doigt dans l'œil jusqu'au coude. En réalité, les CRA sont des centres d'accueil humanitaires ! Derrière cette rhétorique d'une mauvaise foi impressionnante, nous percevons l'évolution de la rétention vers une logique de triage. Ces camps deviennent de plus en plus des lieux de parcage du cheptel humain dans l'attente de la bonne affectation : untel se verra accorder l'asile et sera libéré, et tel autre sera refusé et expulsé. C'est pour cela que le temps d'enfermement a tendance à s'allonger, car ce n'est plus seulement la procédure de reconduite qui s'applique, mais aussi d'autres processus administratifs de sélection dont les délais ne sont pas incompressibles.

L'épilogue des Kurdes de Corse s'est finalement soldé par un fiasco juridique, et la totalité d'entre eux a été libérée par les juges qui ne pouvaient fermer les yeux sur des irrégularités aussi flagrantes. Pour contourner ces inconvénients juridiques, le projet de loi comporte donc une mesure permettant de déclarer « zone d'attente » n'importe quelle partie du territoire à n'importe quel moment, pourvu qu'on y découvre un certain nombre d'étrangers susceptibles d'être entrés irrégulièrement. La zone d'attente est l'équivalent de la rétention administrative, et permet de priver de liberté pendant 20 jours des personnes appréhendées à la frontière.

Légaliser les procédures illicites

Régulariser les pratiques illégales est d'ailleurs le souci majeur de ce texte de loi. Malgré l'aspect déjà particulièrement répressif et restrictif de la législation actuelle, les juristes, les avocats, les associations parviennent toujours à exploiter les failles du système. L'administration elle-même se révèle assez incompétente dans l'utilisation d'une réglementation tellement complexe qu'elle ne parvient pas toujours à la maîtriser. C'est pourquoi plusieurs mesures concernent l'amointrissement du pouvoir des juges, en

particulier le juge des libertés et de la détention (JLD) qui contrôle la légalité des conditions d'interpellation et de rétention. Ainsi, ce dernier n'interviendra qu'après 5 jours d'enfermement, au lieu de 48 heures aujourd'hui. Bien évidemment ce temps supplémentaire permettra à la police d'expulser tranquillement sans qu'une autre autorité mette son nez dans la procédure. De toute façon, ce juge ne pourra se fonder que sur des « irrégularités substantielles » pour libérer un sans-papiers. Peut-être qu'ainsi l'impossibilité matérielle de disposer d'un téléphone pour prévenir les proches, ou un avocat pour faire un recours, ne sera plus considérée comme une entorse majeure au droit. De même, des arguments juridiques qui auront été oubliés lors du premier passage devant ce JLD ne pourront être présentés ni en appel ni lors du second passage. C'est toujours étonnant d'entendre les vibrants discours des hommes d'Etat sur le respect du droit, et de voir avec quelle énergie ils s'emploient à le déformer et l'adapter à leurs propres besoins.

Complexifier pour réduire la défense

Un autre aspect de la réforme concerne la refonte des décisions et de la procédure dite d'« obligation de quitter le territoire » et de « reconduite à la frontière », autrement dit, la procédure d'expulsion du territoire. Ce chapitre donne déjà des sueurs froides aux spécialistes du droit des étrangers tant le nouveau dispositif est d'une complexité inouïe, alors qu'il était censé soulager les tribunaux administratifs, qui se plaignent d'être submergés par le contentieux des étrangers². Sans pouvoir entrer ici dans les détails, il convient de retenir que les nouvelles obligations de quitter le territoire français (OQTF) comportent une base, qui est l'ordre de la préfecture, énoncé à l'encontre du sans-papiers, de déguerpir le plus vite possible. Cet ordre peut ensuite être accompagné de plusieurs autres options qui permettent : soit de lui donner un délai de « départ volontaire » d'un mois, soit de le coffrer immédiatement dans un centre de rétention ; d'y ajouter une interdiction de retour sur le territoire français (IRTF) comme le préconise la « directive de la honte », ou bien en cas d'impossibilité de départ, une assignation à résidence, avec obligation de rester dans le département ou la commune et de pointer régulièrement au commissariat. Cette assignation à résidence « normalisera » l'irrégularité de la situation administrative en tolérant pendant un temps incertain que les personnes puissent rester en France sous contrôle policier.

Selon la forme de l'OQTF et les options choisies, les délais de recours différeront de 1 mois à 48 heures, les délais d'audience de 3 mois à 72 heures, la composition de la juridiction du juge unique à une formation de 3 juges... Les requêtes devront comporter jusqu'à 4, 5, voire 6 développements juridiques différents, adaptés à chaque partie de la décision de la préfecture. On comprend que, grâce

à cette complexité, la défense juridique des étrangers deviendra de plus en plus difficile. Cette dimension du droit empêche déjà souvent les concernés de se défendre eux-mêmes, mais elle atteint cette fois des sommets kafkaïens. Seuls les avocats spécialisés seront capables de rédiger de tels recours, et il est probable que leurs tarifs augmenteront en proportion du nombre d'heures à travailler sur un dossier³. Le système de l'aide juridictionnelle ne sera certainement pas amélioré, et de plus en plus d'avocats refuseront probablement de travailler pour le peu que leur verse l'Etat. Même s'il y a de grandes chances que l'administration se prenne les pieds dans le tapis en expédiant des décisions forcément bâclées et irrégulières, il est évident que l'affaiblissement de la défense permettra d'en faire passer la plus grosse partie. Autre effet pervers, les associations, les collectifs de sans-papiers, le Réseau éducation sans frontières gaspilleront de plus en plus d'énergie dans ces recours chronophages.

Fragmenter la société

Malgré le renforcement de l'arsenal juridique et policier, les expulsions n'augmenteront pas forcément pour autant, car l'obstacle des laissez-passer consulaires demeure du domaine des relations diplomatiques et le changement de loi en France n'aura strictement aucune influence sur celles-ci. En 2009, les préfectures ont prononcé 89 000 décisions d'expulsion, mais seules environ 29 000 ont été effectivement réalisées (c'est déjà trop !). Il peut donc sembler que le projet actuel n'est que de la gesticulation législative et médiatique. Cependant, il dissimule une tendance de plus en plus marquée de fragmentation et catégorisation de la population. Nous savons qu'un grand nombre de sans-papiers vivent en France et que le discours sur la lutte contre le travail illégal est un monument d'hypocrisie, puisque l'économie a besoin de leur force de travail. La réforme des obligations de quitter le territoire aura pour effet de marquer au sein même des sans-papiers restant sur le territoire une certaine hiérarchie entre ceux qui disposeront du délai de départ « volontaire », ceux qui seront assignés à résidence et dispensés temporairement de partir, ceux qui seront interdits du territoire, signalés sur le fichier Schengen et sous la crainte permanente d'une arrestation n'importe où en Europe... Si on ajoute à cette logique la mesure de déchéance de la nationalité aux Français naturalisés, ainsi que toutes les réformes de ces dernières années précarisant les titres de séjour, se dévoile un scénario particulièrement inquiétant où se trouvent dans la société 8 ou 9 catégories d'individus ayant des statuts différents par ordre décroissant de droits :

- les personnes françaises de souche ;
- les personnes françaises d'origine étrangère, susceptibles de perdre leur nationalité en cas de crime – limité pour l'instant aux forces de l'ordre, mais que nous réservent les prochaines lois ? ;

- les personnes étrangères titulaires d'une carte de résident de 10 ans, qui offre un statut proche de celui des Français, mais qui est de plus en plus difficile à obtenir ;

- les personnes titulaires d'une carte de séjour temporaire de 1 an. Ces dernières années, ces cartes se sont multipliées au détriment de la carte de résident. Au sein même de cette catégorie, il existe également plusieurs titres différents (étudiants, travailleurs, vie familiale, etc.) qui ont pour point commun de rendre très difficile l'obtention d'un travail en CDI, d'un logement, d'un prêt bancaire, etc. ;

- les personnes titulaires d'un « sous-titre de séjour », tel que les autorisations provisoires de 1 à 6 mois et autres récépissés de préfecture, délivrés par exemple aux demandeurs d'asile, qui en général n'autorisent pas à exercer un travail déclaré ;

- les personnes « sans papiers » sous le coup d'une obligation de quitter le territoire, mais à qui l'Etat accorde un répit sous la forme d'une assignation à résidence ;

- les personnes sous le coup d'une obligation de quitter le territoire avec délai de départ volontaire de 1 mois qui resteront clandestinement en France ;

- les personnes sous le coup d'une OQTF, avec interdiction de retour, qui seront traquées par la police et n'auront aucune perspective de régularisation de leur situation ;

- et, dans les derniers bas-fonds de la République, les personnes qui croupiront dans les centres de rétention...

C'est clairement une société à échelons qui se profile, chaque catégorie subissant une pression plus ou moins importante, en particulier chez ceux dont les racines ne sont pas gauloises. La peur peut s'exercer d'autant plus facilement que les niveaux sont multiples et que tout un chacun peut redouter d'être rétrogradé à l'échelon inférieur par simple décision arbitraire de l'Etat et de perdre les droits attribués à son statut (travail, logement, couverture maladie...). Jusqu'à présent, la société de classes maintenait un semblant d'égalité de droits. Les inégalités sociales sont désormais de plus en plus normalisées par l'apparition de ces catégories juridiques, instituant au cœur des lois des statuts différents.

Tonio, le 21 septembre 2010

1. La Grande-Bretagne, par exemple, va être obligée de modifier sa loi pour réduire la durée de rétention qui y est illimitée !

2. En région parisienne, l'activité des tribunaux est consacrée en majorité au contentieux « étrangers », alors que le contentieux plus traditionnel (permis de construire, fiscal, hospitalier, relations de travail des fonctionnaires...) est minoritaire.

3. Aujourd'hui, un recours contre une OQTF coûte environ de 1 000 à 1 500 euros.

Roms Ne soyons pas amnésiques... Nique la République !

Le 30 août, Eric Besson affirmait que, dans sa politique menée à l'encontre des délinquants en général et des Roms en particulier, la France était « fidèle à la tradition républicaine ». Il ne faisait que répéter là ce que Sarkozy ou Hortefeux avaient déjà martelé à plusieurs reprises. Et les uns comme les autres avaient parfaitement raison ! Ceux qui, comme les rédacteurs de l'« Appel citoyen contre la politique du pilori » pour la manifestation du 4 septembre, prétendent le contraire sont des menteurs, des ignorants ou des amnésiques.



Leur argumentation repose sur le fait que « la Constitution de la France, république laïque, démocratique et sociale », assure « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

On sait pourtant que les Constitutions n'ont que peu de poids, face aux réalités des rapports de forces entre les classes sociales que traduisent les pouvoirs législatif et exécutif. Il n'est que de se souvenir de celle de l'URSS, qui se prévalait de « la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes » et avait le communisme comme objectif ! Ou bien de celle de 1980 au Chili, sous le régime de Pinochet, affirmant que ce pays était une démocratie républicaine qui élisait ses représentants au suffrage universel. La réalité d'une société, ce n'est donc pas sa Constitution mais les mesures législatives, judiciaires et policières qui la structurent.

Lorsqu'on se penche sur l'histoire de la place des Roms, Gitans, Manush et autres

Bohémiens dans l'hexagone et des législations qui les encadrent, on ne fait que dérouler un fil qui montre que c'est bien dans la tradition républicaine de discriminer sur des bases ethniques les bons et les mauvais « citoyens ». On constate alors que la fameuse égalité de tous les Français devant la loi n'est qu'un mythe maintes fois démenti dans les faits par tous les gouvernements y compris républicains. Il ne s'agit nullement d'« accident de l'Histoire » ou de dérive autoritaire, mais d'une constante structurelle.

Quelques rappels élémentaires

Il faut tordre le cou au cliché du Rom nomade qui aurait le voyage dans le sang.

Dans les pays de l'Est, les neuf dixièmes sont maintenant sédentaires, ouvriers ou paysans. Sous le régime communiste, le nomadisme était interdit et il a été éradiqué. Concernant les Roms nouveaux arrivants (environ 15 000) en France, aucun n'est un « nomade ethnique » (1) ; leur

Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je dis qu'il y a pour elles un droit parce qu'il y a pour elles un devoir. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures.
(Jules Ferry)

nomadisme, c'est celui, contraint et forcé, de tous les migrants en situation irrégulière. La France est avec la Grande-Bretagne le pays qui compte la plus grande proportion de nomades (qui possèdent un carnet de circulation), mais cela ne représente qu'un peu plus du tiers des quelque 400 000 Roms de nationalité française.

Pour mémoire, rappelons quand même le sort qui leur fut réservé avant 1789 en Europe – et la République n'y est ici pour rien ! Chassés de partout à partir de la seconde moitié du XV^e siècle, ils fuient souvent les villes et se réfugient dans des zones tampons, dans les forêts ou les montagnes. Les mesures d'expulsion prises à leur rencontre sont assorties d'arsenaux législatifs, en cas de refus, qui rivalisent d'ingéniosité : décapitation aux Pays-Bas, flagellation en Espagne et en Allemagne, mutilation des oreilles en Castille, en Bohême et en Moravie, rasage des cheveux et de la barbe avec internement en France, envoi aux galères en Espagne ou au Portugal (2)... En Moldavie et en Valachie (Roumanie), ils sont tout simplement réduits en l'esclavage jusqu'au milieu du XIX^e siècle). Pendant tout le XVIII^e siècle, en France, être Bohémiens peut signifier bannissement pour les femmes et galère pour les hommes.

Survient la République...

En 1789 survient la Révolution française, qui dit dans sa Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août que « les hommes naissent et demeurent libres

(1) Henriette Asséo, « Le "nomadisme tsigane", une invention politique », *Le Monde*, 29 juillet 2010.

(2) Nicole Lougarot, *Bohémiens*, éd. Gatuzain, 2009.

et égaux en droit ». Très vite, pourtant, la République cherche à contrôler et à restreindre les mouvements des tsiganes en même temps que ceux des vagabonds et des mendiants, perçus dès cette époque comme classe dangereuse (3). La formule de « République une et indivisible » va servir à combattre tous les « particularismes » et à asseoir l'impérialisme culturel d'une minorité à la fois territoriale (le grand bassin parisien) et sociale (la bourgeoisie), et parmi ces particularismes les Tsiganes seront particulièrement soignés !

Un petit détour par la question linguistique permet de comprendre ce qui se joue alors. Pour que la population devienne « citoyenne », il faut qu'elle parle la même langue (4). En 1789, sur les 26 millions d'habitants que compte le pays, 12 ne sont pas francophones et une grande partie des autres n'ont qu'une connaissance limitée du français. L'abbé Grégoire précise même que « le nombre de ceux qui le parlent purement n'excède pas 3 millions et le nombre de ceux qui l'écrivent correctement est encore moindre », et ils sont concentrés dans une quinzaine de départements de l'intérieur (5). Or « pour être un bon républicain, il faut parler le français » ; l'unité linguistique est le ciment de la nation, pensent les conventionnels. Ce rêve unificateur sera aussi celui de Staline, qui affirmait que lorsque l'économie mondiale socialiste serait instaurée, il faudrait une langue unifiée (6).

La volonté « citoyenne » de fabriquer une République « une et indivisible » qui n'existait pas s'est fondée de manière visible sur un impérialisme linguistique, mais qui fut l'arbre cachant la forêt d'une volonté plus large – nous dirons d'une nécessité pour la bourgeoisie conquérante – d'uniformisation, d'éradication des différences et d'attachement à la nation. Le fameux « Tu l'aimes ou tu la quittes », deux cent vingt ans plus tard, n'exprime pas autre chose.

EXPULSIONS DES ROMS



Et, dans ce processus, les populations romanii qui, le plus souvent pourtant, épousaient la religion et la langue du lieu où elles s'établissaient, n'entraient pas dans le moule centralisateur. Elles ont ainsi joué, malgré elles, un rôle non seulement de victimes directes, mais aussi d'alibi et de justification permettant à l'Etat de mener une politique répressive à l'égard des pauvres et des vagabonds en général. Si les Roms n'avaient pas existé, il aurait fallu les inventer.

A titre d'exemple, douze ans après la Déclaration des droits de l'homme, neuf ans après la Constitution de 1793 qui déclare que « Tous les hommes sont égaux par nature et devant la loi », et malgré l'« égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine » qui scelle la République une et indivisible, se déroule au Pays Basque la « battue de Bohémiens » (7) en 1802. La rafle est ordonnée par le préfet, donc par l'Etat, dans les arrondissements de Mauléon et de Bayonne, mais les mesures sont aussi réclamées par les parlementaires du département. Dans la nuit du 6 au 7 décembre, 155 femmes, 125 hommes et 195 enfants de moins de 12 ans sont arrêtés. Il fut question de les déporter en Louisiane, mais, leur état de santé rendant le voyage difficile, après avoir projeté de les regrouper pour « assainir les Landes », ils furent finalement dis-

persés au gré des « besoins de la République » : les jeunes comme mottes, petites mains dans les ateliers maritimes ; les hommes sur des chantiers, un peu partout en France.

Certes, le Consulat n'est plus tout à fait la République, mais ce n'est pas encore l'Empire ! Sa grande œuvre fut de faire considérablement progresser le chantier de l'unification législative de la France que la République ne parvenait pas à concrétiser assez vite. Elle lui en sera reconnaissante, puisque la plupart des réformes consulaires seront revendiquées et conservées par ses successeurs.

Il est intéressant de s'attarder sur les motifs officiels de cette rafle : « L'existence des Bohémiens sert de prétexte pour encourager ceux qui ont des dispositions au crime, dans l'espoir que tout sera rejeté sur eux (...). Il serait digne de la sagesse du gouvernement d'envoyer cette caste nomade dans une colonie où elle serait forcée de pourvoir par son travail à sa subsistance », écrivait le préfet dans un rapport à l'Hortefeux de l'époque. Outre l'appellation de nomade qui ne correspond en rien à la réalité (ils sont presque partout sédentaires, portent des noms basques, sont installés dans des villages depuis plusieurs générations), contrairement à ce qui est suggéré, ils se livrent également à des activités économiques diverses – dont le commerce du poisson sur la côte, la contrebande – une véritable activité inscrite dans l'économie locale (vente de viande aux boucheries espagnoles, exportation de tabac ou importation de laine, etc.) (8). Plus intéressant encore est le raisonnement tordu qui servira mille fois pendant deux siècles. On ne les poursuit pas pour ce qu'ils sont, mais pour ce qu'ils sont supposés être (voleurs, ripailleurs, dépravés et débauchés, voire sorciers) aux yeux de ceux que le pouvoir accuse des mêmes « tares », sans pourtant être Bohémiens. On se sert d'eux comme boucs émissaires.



3) Xavier Rothéa, *France pays des droits des Roms ? Gitans, « Bohémiens », « gens du voyage », face aux pouvoirs public depuis le XIX^e siècle.*, éd. Carobella ex-natura, 2003.

(4) Faire croire que « nul n'est censé ignorer la loi » nécessite que tous la comprennent. On fait alors comme si comprendre le français mettait les citoyens à égalité face à cette nécessité, alors qu'en fait le langage juridique est à lui seul une langue étrangère que seuls les initiés comprennent – et encore ! puisqu'ils s'étripent sur le sens à lui donner !

(5) Voir Alain, « Langue et citoyenneté », *Courant alternatif*, hors-série « L'arnaque citoyenne », n° 9, 2^e trimestre 2003.

(6) J.-L. Calvet, « Le colonialisme linguistique en France », in « Minorités nationales en France », *Les Temps modernes*, 1973.

(7) *Bohémiens*, op. cit.

(8) *Bohémiens*, op. cit.

On voit ainsi comment le pouvoir pourra, par la suite, tout à la fois réprimer les Roms sans les nommer explicitement (Constitution oblige !) et les utiliser pour contrôler et punir une fraction beaucoup plus large de la population considérée elle aussi comme dangereuse.

En 1810, le vagabondage devient un délit qui touche « les vagabonds ou gens sans aveu », qui sont « ceux qui n'ont ni domicile certain ni moyens de subsistance, et qui n'exercent habituellement ni métier ni profession ». De fait les Roms, même sédentaires, sont assimilés à des pauvres errants dont, soit dit en passant, la majorité est constituée, à l'époque, par des réfractaires bien « français » aux armées de l'Empire (9).

Après les guerres napoléoniennes, c'est au tour de la révolution industrielle de jeter sur les routes une quantité de vagabonds considérés toujours comme partie de cette classe dangereuse qu'il faut surveiller, punir, éradiquer. La Troisième République n'est pas en reste : elle promulgue des lois antinomades qui visent implicitement les « Bohémiens », sans bien souvent, là encore, les nommer. Les maires ont pouvoir de réglementer leur stationnement ; les préfets, celui de les refouler en dehors de leur département.

« En ce qui concerne les nomades, généralement étrangers, dont un défaut de vigilance à la frontière aura permis l'entrée en France et que l'exercice d'une profession ne permet pas de ranger dans la catégorie des vagabonds, il conviendra de généraliser une mesure déjà prescrite dans quelques départements et qui consiste à les refouler purement et simplement jusqu'à la frontière du département. Le préfet du département voisin, immédiatement avisé de cette disposition, procédera à leur égard de la même manière, les bandes nomades seront successivement menées sur la limite de notre territoire » (circulaire aux préfets, 1889) (10).

La plupart du temps, les législations répressives et discriminatoires ne visent pas les Roms en tant qu'ethnie mais en tant que « nomades ». Ce qui présente, pour le législateur, le double avantage de ne pas apparaître comme raciste tout en stigmatisant une population que la vox populi reconnaît parfaitement entre les lignes, même si elle est sédentarisée depuis très longtemps dans tel ou tel centre-ville d'une cité du Sud ou dans la périphérie d'une du Nord ; et de pouvoir contrôler d'autres secteurs « à risques », mais non-tsiganes, de la population.

A la fin du siècle, la crise économique des années 1890 jette encore plus d'ouvriers et de journaliers sur les routes au moment même où des « Bohémiens » de

l'Europe de l'Est, libérés du servage, viennent en France chercher à vivre enfin. Toutes les conditions sont réunies pour que se perpétue la savante rhétorique nomades/Bohémiens/classes dangereuses.

Le carnet anthropométrique de 1912 : du fichage scientifique républicain...

La paranoïa est alors son comble, le fantasme des voleurs de poule s'installe dans les campagnes. Les fameuses brigades du Tigre sont créées par Clemenceau en 1907 pour surveiller le territoire et ses frontières, améliorer la sécurité dans un pays supposé être submergé par la criminalité (déjà !). Afin de contrôler les déplacements des « vagabonds, nomades et romanichels », elles commencent à les fichier en établissant le carnet anthropométrique d'identité (mensurations, photos, empreintes digitales, dates et départs d'une commune, vaccination), institutionnalisé par un vote du Parlement en 1912. Chaque individu à partir de 13 ans doit en posséder un individuellement et figurer sur un autre, collectif, délivré au chef de famille. Il doit être présenté dans chaque commune, laquelle peut refuser le stationnement. Les véhicules des nomades doivent comporter à l'arrière une plaque distinctive. Toutes ces mesures sont évidemment une entrave à l'exercice des activités économiques des Roms nomades ou semi-sédentaires.

C'est la méthode dite de Bertillon (mise en œuvre dès 1880), l'ancêtre de tous les

fichages scientifiques permettant de suivre les criminels à la trace, qui est utilisée. Là encore, l'objectif est double : les Bohémiens, certes, sont visés, mais par la même occasion les « errants » de toutes sortes, dont le nombre est estimé à 400 000 (la France compte alors environ 40 millions d'habitants), et parmi eux les « bandits anarchistes » divers et variés. Le carnet anthropométrique d'identité a été obligatoire jusqu'en 1969... date à laquelle on l'a remplacé par le carnet de circulation – qui remplit certaines fonctions de la carte d'identité, mais pas toutes (alors qu'en France celle-ci n'est pas obligatoire !).

Ainsi se crée une nouvelle catégorie d'ambulants beaucoup plus large que celle de culture bohémienne, et dont il est très difficile de sortir, descendance comprise, dès lors que l'on est fiché comme tel et titulaire de ce carnet : « Il a créé de toutes pièces une population de Français soumis à un traitement d'exception. Interdiction de sortir du territoire national, pas de droit de vote, les membres de la famille ne devaient pas se séparer ; par contre, les hommes faisaient comme tout Français leur service militaire et ils furent nombreux à mourir au champ d'honneur (11). »

Une population, de nationalité française rappelons-le, soumise à des mesures d'exception : cinq documents différents dès l'âge de 2 ans, avec photos anthropométriques et inscription au registre des nomades. Toutes ces lois sont bel et bien des lois racistes, qui tentent sans y parvenir de dissimuler ce racisme derrière des désignations de métier, de logement et non d'ethnie. Mais nul n'a jamais été dupe depuis cent cinquante ans.

Après la Première Guerre mondiale, les Tsiganes contrôlés dans les territoires reconquis d'Alsace et de Lorraine sont envoyés dans des camps, où se retrouveront aussi certains de ceux qui avaient choisi de quitter ces régions en 1871 (12).

... aux camps d'extermination

Ce fichage « scientifique » qui date d'avant la Première Guerre mondiale s'est poursuivi, et il servira trente ans plus tard au régime de Vichy – comme serviront un jour ou l'autre les fichiers actuels ADN, Base élèves, etc.

Mais c'est bel et bien le régime républicain « démocratique », et non celui de

LE NAZISME N'EST PAS TOMBÉ DU CIEL !

On évalue à 500 000 le nombre de Roms victimes de la politique d'extermination de l'Allemagne nazie. Seuls quelques milliers survécurent à l'holocauste et aux camps de concentration. Le 16 décembre 1942, un décret d'Himmler, « Auschwitz Erlass », ordonne l'élimination des Roms de la Grande Allemagne (les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont concernés, car dépendant du commandement militaire allemand de Bruxelles). Mais les dirigeants du troisième Reich ont eu leur travail préparé, facilité et préorganisé par les régimes antérieurs. En 1899, sous le règne de l'empereur Guillaume II, une « centrale des affaires tziganes » est créée à Munich, qui publie en 1905 le rapport « Zigeunerbuch » fondant les bases théoriques de la politique anti-Roms.

En 1925, nous ne sommes plus sous l'Empire, mais sous la social-démocrate République de Weimar qui vient d'écraser les tentatives révolutionnaires du prolétariat. Pourtant, une loi pour lutter contre « les Tsiganes, les nomades et les fainéants » est votée en Bavière !

(9) Jose Cubero, *Histoire du vagabondage du Moyen Âge à nos jours*, Imago, 1998.

(10) Centre européen pour le droit des Roms, *Hors d'ici, antitsiganisme en France*, 2005.

(11) « Le "nomadisme tzigane", une invention politique », op. cit.

(12) Emmanuel Filhol, *Un camp de concentration français. Les Tsiganes alsaciens-lorrains à Crest 1915-1919*, Presses Universitaires de Grenoble, 2004.

Vichy, qui, à partir d'octobre 1939, assigne à résidence les Roms soupçonnés de former une « cinquième colonne ». Le décret du 6 avril 1940 les interdit de circulation : « Leurs incessants déplacements, au cours desquels les nomades peuvent recueillir de nombreux et importants renseignements, peuvent constituer pour la défense nationale un danger très sérieux, il est donc nécessaire de les soumettre à une étroite surveillance de la police et de la gendarmerie. (...) Ce ne serait pas le moindre bénéfice du décret qui vient de paraître, s'il permettait de stabiliser des bandes d'errants qui constituent du point de vue social un danger certain et de donner à quelques-uns d'entre eux, sinon le goût, du moins les habitudes du travail régulier. » L'inspirateur de ces mesures est le ministre de l'Intérieur du gouvernement Daladier, le rad'soc' républicain laïcard Albert Sarraut (l'ex-ministre des Colonies qui avait déclaré que « la politique indigène, c'est la conservation de la race » ; qui, en juillet 1940, votera les pleins pouvoirs à Pétain ; qui, après la guerre, s'inscrira au groupe Gauche démocratique, radicale et radical-socialiste... et deviendra président de l'Assemblée de l'Union française en 1951).

Le 14 juin, l'armée allemande entre dans Paris. Le successeur de Daladier, Paul Reynaud, démissionne et est remplacé par

Pétain, qui devient chef d'Etat un mois plus tard et nomme Laval Premier ministre.

L'occupant allemand comme les autorités vichystes n'auront plus qu'à récolter les semailles républicaines : en octobre 1940, 5 000 Roms sont placés dans des camps d'internement en zone occupée, et 1 000 en zone « libre ». Il s'agit là de 6 000 Français, les seuls qui furent officiellement enregistrés, mais auxquels il faudrait ajouter un nombre inconnu de Roms étrangers. Les regroupements dans quelques grands camps furent le prélude à des déportations vers l'Est – de Poitiers et de Lille vers Sachsenhausen et Buchenwald. 3 000 Roms mourront dans des camps... français. Certains resteront enfermés jusqu'en mai 1946, près de deux années après l'armistice, ce qui dénote à quel point la politique antirom ne fut pas imposée par les nazis au régime de Vichy, mais constituait bien et bien une idéologie intrinsèque de l'Etat français ! Une circulaire de mars 1945 précise que cet internement prolongé n'est pas une sanction judiciaire pour fait de collaboration, mais une mesure de police préventive « destinée à mettre hors d'état de nuire ceux des individus estimés dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique (13) ».

Ceux qui pourront rentrer chez eux à partir de l'armistice seront soumis à l'in-

terdiction de quitter leur commune jusqu'au 1^{er} juin 1946 (y compris les survivants des camps de concentration !).

Par la suite, les Roms ne bénéficieront d'aucun dommage pour préjudice, et d'aucun recouvrement de leurs biens. Une fois libérés, ils furent de nouveau enregistrés en famille comme « nomades », jusqu'à l'abandon de l'obligation du carnet anthropométrique en 1969. L'appellation « gens du voyage » remplace alors celle de « nomade » quel que soit leur mode de vie (rappelons qu'aujourd'hui en France environ un tiers des Roms sont véritablement nomades, un tiers sédentaires et un tiers semi-nomades). Ils sont toujours enregistrés « en famille », ce qui signifie qu'ils ne peuvent sortir de la catégorie assignée. Un enfant enregistré comme tel et qui deviendrait oiseleur taxidermiste aurait toutes les peines du monde à ne plus être un « gens du voyage » (en admettant qu'il le désire, ce qui est loin d'être certain).

Ironie du sort, ces nouvelles mesures présentées comme libérales se sont révélées très perverses. En même temps que l'on remplaçait le nomadisme par le voyage, la législation sur le camping changeait. Rappelez-vous (si vous pouvez !) : avant 1969, n'importe qui pouvait stationner où il voulait sauf dans les endroits interdits. C'était l'époque bénie où des générations de jeunes pratiquaient le « camping sauvage », depuis le Front populaire. En 1969, on inverse la donne : le stationnement est interdit... sauf dans les endroits autorisés. Le délit de vagabondage, quant à lui, ne disparaît du droit français que dans les années 90, mais il est sans problème remplacé par une multiplicité de décrets municipaux contre la mendicité, contre les stationnements prolongés dans les centres-villes ou dans les cages d'escalier. Les classes dirigeantes ne manquent jamais d'imagination pour tenter de rendre invisibles les produits honteux de leur domination.

Nous ne nous étendons pas ici, parce qu'elles sont connues, sur les mesures plus récentes prises à l'encontre des Roms. De celles prises par Besson 1 en 1990 – sur l'obligation de la mise à disposition d'aires de stationnement dans toutes les communes, mais qui ne furent jamais appliquées – à celles de Besson 2 ouvertement racistes, quel que soit le contexte spécifique du gouvernement Sarkozy-Hortefeux, elles ne sont que le prolongement de ce que furent les politiques menées par les défenseurs des valeurs républicaines. Nous n'avons pas les mêmes valeurs !

JPD

(13) Xavier Rothéa, op. cit.



Vous avez participé à la manifestation du 4 septembre ? Vous allez voter socialiste en 2012 ? Bon appétit !

Petit rappel sur le PS du Lyonnais

La xénophobie et la politique anti-Roms, ce sont les municipalités PS de Lyon et de Villeurbanne qui les mènent. C'est le PS qui orchestre l'assaut contre la friche RVI (Friche artistique autogérée), dès que celle-ci affirme sa solidarité avec les Roms, en mettant des blocs de béton contre leurs installations, en plaçant des vigiles tout autour, en soudant les portails des lieux susceptibles de les accueillir ; et c'est cette politique qui permet aux flics de crever les pneus des véhicules des personnes qui aident les Roms.

C'est la mairie PS de Villeurbanne qui a organisé l'expulsion du 88 (squat rom) et du Boulon, simplement parce que ce lieu a accueilli plusieurs familles rom expulsées. La xénophobie, c'est ceux qui mettent en place les politiques sécuritaires du gouvernement dans les municipalités depuis des années, et qui, maintenant, crient au loup et prétendent manifester le 4 septembre ! Le PS est aussi notre ennemi !

Dijon

François Rebsamen, maire de Dijon et bras armé de Segolène Royal, fut chargé de piloter le programme PS sur la sécurité. Si ce dernier revient aux affaires, François sera certainement un bon successeur de Vaillant au ministère de l'Intérieur. « Sa » ville s'est illustrée par une politique d'expulsion des lieux où vivent les Roms particulièrement musclée, depuis avril 2009. En désaccord avec la manifestation du 4 septembre contre le racisme, il déclarait :

« Or je crains que ce type de manifestation n'aille jusqu'à demander à nos maires et nos élus d'installer eux-mêmes des campements de Roms dans nos villes ou de fermer les yeux sur certains squats (...). L'occupation illégale de terrains publics ou privés n'est pas permise. Les maires ont raison de saisir la justice pour les expulser. Quant à l'expulsion du territoire français, il est du devoir d'un gouvernement de reconduire à la frontière des étrangers en situation irrégulière. » (Le Parisien, 3 septembre 2010). Selon lui, il ne s'agit que d'« excès de langage du pouvoir actuel », il en appelle au réalisme d'un parti d'alternance.

Plus d'infos sur le site www.brassicanigra.org



Manifestation du 4 septembre 2010 à Nantes

Ne soyons pas amnésiques

La date du 4 septembre pour cette manif antiraciste unitaire a été choisie parce qu'elle coïncide avec le 140^e anniversaire de la fondation de la Troisième République qu'il faudrait « fêter », selon les organisateurs de l'appel « citoyen » : « Non à la politique du pilori ».

Curieusement, jusqu'ici aucun des historiens ou des intellectuels qui fustigent Nicolas Sarkozy pour sa manipulation ou son ignorance de l'Histoire n'a fait remarquer que la Troisième République a été fondée sur le sang des communards, les persécutions, les condamnations à l'exil, au bagne et à la prison, quand ce n'était pas le poteau d'exécution décidé par les conseils de guerre qui siègèrent pendant les quatre premières années de la Troisième République ou les cours prévôtales qui fusillèrent les hommes et les femmes pris les armes à la main.

Les rédacteurs et les 30 000 signataires de l'appel « Non à la politique du pilori » ont complètement oublié les 20 000 morts de la Commune de Paris, les 38 000 arrestations, les 50 000 jugements qui se poursuivront jusqu'en 1877, les 4 000 personnes expédiées au bagne, le tout pour quoi ?

Pour célébrer, le 4 septembre 2010, la Troisième République des bourreaux du peuple parisien.

Le citoyennisme, qui est l'idéologie dominante à gauche, est décidément bien un négationnisme (à peine dissimulé) de l'histoire du mouvement ouvrier et de ses combats, comme de la politique de la République.

Ne soyons pas de ceux qui oublient que la politique actuelle vis-à-vis des Roms en général, comme la menace vis-à-vis de la perte de la nationalité, se situe en fait dans le droit fil de la tradition républicaine. Ceux qui prétendent le contraire et en appellent à cette tradition contre Sarkozy sont des menteurs ou des ignorants. Cela fait plus de deux cents ans que la République n'accorde pas les mêmes droits à tous ses « citoyens », et en particulier à ceux qu'elle nomme depuis 1978 les « gens du voyage » pour échapper à l'accusation de racisme.

Ce 4 septembre 2010, si nous descendons dans la rue contre la répression en cours et pour la liberté de circulation, rappelons donc au moins, non seulement que la « xénophobie d'Etat » est un pléonasme faussement naïf (tout Etat tend à être xénophobe) mais aussi le nom des communards et des pétroleuses ! N'oublions pas qui était Adolphe Thiers, le chef des Versaillais, celui qui a lancé 130 000 soldats contre les ouvriers et les artisans parisiens, le premier Président de cette Troisième République qui a commencé aussi mal qu'elle a fini, et que nos citoyennistes de la gauche sans mémoire voudraient que nous « fétions » en enterrant une seconde fois les communards.

Souvenons-nous que, après la Commune, des conseils de guerre fusillant les communards en septembre 1871 aux pleins pouvoirs votés à Pétain en juillet 1940 par les trois quarts des députés socialistes, des « lois scélérates anti-anarchistes » au « Carnet B » destiné à emprisonner tout opposant à la boucherie de 1914, des massacres coloniaux aux couvre-feux imposés aux Algériens en France qui débouchèrent sur le massacre de 1961, des fichiers de l'immigration les plus sophistiqués de la planète aux lois restreignant (déjà) les droits des immigrés aux carnets anthropométriques pour les « gens du voyage », la Troisième République et sa suivante la Quatrième ont une belle continuité que les sans-mémoire de la gauche célèbrent en toute bonne (in)conscience ! Toutes ces mesures, et il y en a bien d'autres, furent des mesures légales prises dans le cadre constitutionnel qui « assure l'égalité de tous les citoyens ».

Mais il ne s'agit pas seulement d'Histoire mais aussi de présent. Derrière cette amnésie se cachent à peine un objectif et une stratégie pour préparer 2012 et un grand front républicain destiné à remettre au pouvoir, à la place de l'actuel, ceux qui ont toujours mené les mêmes politiques sur tous les plans y compris celui de l'immigration, du racisme et du sécuritaire. Pour ce faire, on nous referra le coup de la montée du fascisme et du racisme, comme en 2002 lors de l'élection de Chirac, alors que précisément si la droite est aussi arrogante c'est parce que les 80 % que lui ont accordés alors les votants ont eu valeur de quitus pour mener à bien cette offensive politique au service du patronat et des grands groupes financiers.

Il est particulièrement significatif que quelques jours après ce 4 septembre aura lieu la manifestation sur les retraites (alors que tout est déjà joué sur ce terrain, sans combattre). On sait pourtant que le seul moyen d'enrayer le racisme et le fascisme c'est précisément le développement de grands mouvements sociaux. Il ne faut pas mélanger les choses, nous dit-on... Eh bien si, justement, il faut les mélanger et les mélanger encore.

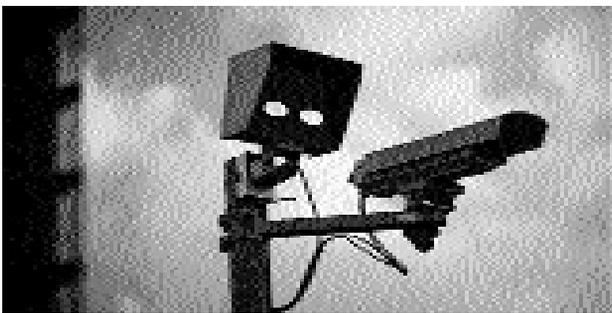
Ne marchons pas dans la combine. Nous ne chasserons pas Sarko pour mettre le PS à sa place, pas plus que n'importe qui. Nous ne serons pas amnésiques vis-à-vis des années de plomb que furent les années Miterrand que l'on voudrait nous faire oublier.

Oublions seulement nos nationalités et construisons un internationalisme contre les patrons, contre le capitalisme, pour le communisme.

Organisation **C**ommuniste **L**ibertaire

courant
alternance

oclibertaire@hotmail.com
<http://oclibertaire.free.fr>



Cinq internautes condamnés pour outrage au préfet

Sous cette rubrique, nous avons évoqué dans notre numéro d'été le procès à Pau de six internautes. Ils étaient poursuivis pour outrage, ayant adressé au préfet des Pyrénées-Atlantiques des e-mails de protestation après l'interpellation, le 16 juillet 2008, d'une famille albanaise avec deux

enfants transférée au centre de rétention d'Hendaye. Le jugement a été rendu le 12 août : l'un a obtenu la relaxe; mais les cinq autres ont été condamnés à 1 000 euros avec sursis, à verser 1 euro de dommages et intérêts au préfet, et ils ont 1 600 euros de frais de justice.

Le dossier pharmaceutique

Plus de huit millions de patients possèdent aujourd'hui un dossier pharmaceutique (DP) et deux officines sur trois sont raccordées à ce dispositif. Il a été créé par la loi du 30 janvier 2007, sa mise en œuvre ayant été confiée au Conseil national de l'ordre des pharmaciens. Si vous êtes fichés, la pharmacie branchée a, en quelques clics, votre consommation de tel ou tel médicament, les dates de prescriptions... Ce système a pour but de lutter en aval contre la surconsommation et de détecter éventuellement les médicaments incompatibles pouvant entraîner des complications. En fait, pour que cette surveillance soit effective, il faudrait déjà que les employé-

aient le temps et la formation nécessaires pour alerter éventuellement les patients. En revanche, en épluchant les ordonnances d'un patient, un spécialiste peut déterminer de quelle maladie il est atteint... Des personnes refusent ce fichage; c'est effectivement possible et légal. Mais il existe un fichier centralisé des refus d'ouverture d'un dossier pharmaceutique qui permet de tracer les patients ayant déjà refusé à plusieurs reprises d'ouvrir un DP. Ce fichier est alimenté par toutes les pharmacies branchées. Saisie, la CNIL a finalement levé ses réserves initiales devant « l'impossibilité de gérer les refus d'ouverture d'un DP sans un fichier centralisé ».

Non aux prélèvements d'ADN !

Les deux jeunes militantes basques qui étaient passées en procès le 25 mai à Bayonne pour refus de prélèvement d'ADN ont été relaxées, le 16 septembre. Cette relaxe est fondée sur un problème de procédure : le délai d'un an, imparti pour le prélèvement, n'a pas été respecté par les gendarmes ; il s'est passé trop de temps entre les faits commis (inscriptions murales) par les militantes, en avril 2008, et l'injonction de la gendarmerie à donner leur ADN (mai 2009). Il ne s'agit donc pas d'un jugement sur le fond ; la justice ne s'est évidemment pas prononcée sur les menaces à la liberté d'expression et le risque pour les libertés que font courir les prélèvements d'empreintes génétiques généralisés et leur enre-

gistement dans le fichier national, le FNAEG, tels que les avaient dénoncés les jeunes gens et ceux-elles qui les soutenaient.

Un nouveau procès aura lieu à la mi-novembre, devant la cour d'appel de Pau. J.-M. Aycaguer, militant du syndicat paysan basque ELB, condamné en octobre 2009 à 500 euros d'amende pour avoir refusé un prélèvement d'ADN dans un dossier de « violences » au cours d'une manifestation contre la SAFER, avait fait appel de cette condamnation. Une campagne d'information et de solidarité est d'ores et déjà engagée pour soutenir ce combat.

Pour plus d'informations : oldartu@gmail.com

« Base élèves » va mal ! Qu'il crève !

Le 19 juillet, le Conseil d'Etat a décidé de couper certaines ailes de ce fichier. Les données sur la santé des élèves seront supprimées, la durée de conservation des données dans la Base nationale identifiant élèves (BNIE), qui est aujourd'hui de trente-cinq ans, devra être réduite, et les parents pourront imposer que

les données soient anonymes et ne sortent pas de l'école. C'est une petite victoire des deux mille parents et des deux cents directeurs/trices qui se battent depuis plus de deux ans sur le terrain et devant les tribunaux. L'objectif reste le même : la disparition pure et simple de ce fichier.

ErDF, la filiale d'EDF

Aubaine en termes d'emploi : encore moins de salariés, parfois récalcitrants, parfois grévistes, à rémunérer. La disparition programmée de milliers de postes de techniciens est à l'ordre du jour. Mais il s'agit en plus de rogner sur les services de facturation (la gestion des écarts et contentieux entre consommation estimée et avérée), de faciliter les coupures à distance, et ainsi d'optimiser les coûts au maximum en supprimant toutes les fraudes. L'adoption de ce type de compteur répond à une injonction européenne. Rien qu'en France, le coût du déploiement est estimé entre 8 et 9 milliards d'euros, qui seront versés par les consommateurs au titre des frais d'abonnement et de leur participation enjouée à la lutte contre le réchauffement. Mais lesdits consommateurs n'auront pas le choix... et la facture atteindrait environ 250 euros par abonné EDF ! Cette nouvelle technologie s'insère parfaitement dans le « capitalisme vert » : elle est vendue comme facilitant les économies d'énergie, et donc permettant de lutter contre le réchauffement climatique. Et les retours sur investissement sont relativement sûrs, car assumés par des clients dépendants et n'ayant pas le choix de refuser. Les promoteurs du Linky mettent en évidence une « maîtrise de la consommation d'énergie facilitée » pour le consommateur. A l'aide d'une clé USB glissée dans son compteur, le client aura la possibilité de charger des informations sur sa consommation, de repérer les postes qui lui coûtent le plus cher et ainsi de faire la chasse au gaspi. « On a maintenant une économie de 500 euros à l'année », témoigne un père de famille allemande dans une vidéo réalisée par EDF. Mais ce petit boîtier magique et « intelligent » ne s'arrête pas là : il fournira aux opérateurs de très

nombreuses informations sur la vie privée des consommateurs concernant leurs habitudes – un excellent moyen de mieux vendre les « profils » recueillis aux boîtes de marketing et de mieux adapter les offres commerciales. A Bruxelles, le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) s'est déclaré inquiet « des dérives policières et commerciales » possibles, car « le gestionnaire peut savoir, en théorie, minute par minute, dans quelle pièce vous vous trouvez et ce que vous y faites ! constate Levi Nieltvelt, conseiller chargé de l'énergie au BEUC. Nous voulons donc que les fichiers soient détruits au bout de deux ans, et que les clients qui ne souhaitent pas activer le compteur en aient le droit, comme cela a été décidé aux Pays-Bas, après une grande polémique. » (Le Monde du 10 juin 2010.) Ben, nous, on trouve que cette demande est bien dérisoire. La question est très simplement la suivante : acceptons-nous d'avoir chacun et chacune un mouchard installé à notre domicile (et à nos frais) ? Plus précisément : acceptons-nous d'être pris en otages pour financer nous-mêmes une technologie qui ne nous sert pas, qui sera pourvoyeuse de profits pour quelques grands groupes industriels et destructrice d'emplois, qui rationalisera la chasse aux fraudeurs et aux mauvais payeurs – généralement les populations ouvrières et paupérisées de la crise –, et qui, en plus, nous fliquera encore davantage dans notre quotidien (en sachant si nous sommes présents ou non chez nous, par exemple) ? Nous avons appris pendant l'été que, sur les dix-neuf mille compteurs installés dans la région de Tours, seuls huit fonctionneraient correctement. Ce projet va donc prendre du retard, mais ne nous réjouissons pas trop vite !

Le nouveau compteur ErDF sera aussi un moucharid !

On savait déjà qu'ErDF s'acharnait contre ses propres salariés grévistes, et particulièrement les « Robin des Bois » qui rétablissent le courant chez des clients aux revenus insuffisants pour le payer. Ainsi, en janvier dernier, à la suite d'une procédure disciplinaire, Dominique Liot, agent ErDF et délégué syndical, est mis à pied trois semaines pour avoir revendiqué cette action au nom de la CGT Energie Midi-Pyrénées. Mais ErDF ne s'arrête pas là. Elle a également poursuivi pour « consommation frauduleuse » le couple de RMistes de Toulouse qui avait été rebranché sauvagement par des salariés solidaires. ErDF mène un combat tous azimuts. Elle veut aussi s'occuper sérieusement de ses clients. Le nouveau compteur qu'ErDF entend installer partout s'appelle Linky. Elle le teste actuellement dans la région de Lyon (trente mille compteurs déjà installés) et prévoit une première vague de trois cent mille installations d'ici à la fin de l'an-

née dans l'agglomération lyonnaise ainsi que dans la région de Tours. Ce nouveau matériel pourrait remplacer avant 2017 les trente-cinq millions de compteurs électriques aujourd'hui en fonctionnement dans l'hexagone. Le Linky – appelé compteur « intelligent » – est un appareil électronique théoriquement capable de transmettre en temps réel au fournisseur d'énergie des informations sur la consommation de ses clients. Les données transitent depuis le compteur vers des concentrateurs qui centralisent les données avant qu'elles soient transmises au fournisseur d'énergie. Cette transmission s'effectue via les câbles électriques, qui deviennent du coup des canaux de transit d'information numérique, sur le principe de l'ADSL. Le fournisseur d'énergie peut donc relever à distance, automatiquement et en temps réel, la consommation d'énergie sans recourir au déplacement d'un agent.

Le cahier de liaison de l'Administration pénitentiaire informatisé

L'Administration pénitentiaire (AP) met en place actuellement un fichage informatisé du quotidien des détenus : le cahier électronique de liaison (CEL). Le but : prévenir les suicides, les evasions, et mettre en place des programmes personnalisés de détention pour les détenus. C'est donc... pour leur bien ! Le CEL est expérimenté dans de nombreux établissements depuis 2008 (ils étaient cent trente au début 2010), ce qui n'a pas pour autant fait baisser le nombre de suicides en prison ! Mais l'existence de ce fichier n'est connue que depuis mai 2010, quand le ministère de la Justice a présenté son projet-réalité auprès de la CNIL, qui l'a validé, avec quelques réserves ou recommandations, malgré la plainte déposée par l'Observatoire international des prisons (OIP). L'OIP parle d'un « fichier tentaculaire ». Effectivement, ce fichier cerne les prisonniers dans leur quotidien (quels détenus rencontrent-ils en promenade, rangent-ils

leur cellule... ?), et, sous l'onglet « Entretien médical », les matons peuvent cocher des cases comme « nécessite un suivi somatique » ou « suivi psychiatrique ou psychologique antérieur ». Sous l'onglet « Prévention du suicide » : « Maltraitance parentale, négligence, abus physique ou sexuel », « Antécédents familiaux de suicide ». Mais, comme le dit si bien l'AP, « il n'est pas question de violer le secret médical ». L'OIP dit aussi que l'AP est gagnée par le fantasme de la détermination des comportements. Pour cela, les professionnels qui interviennent en prison doivent pouvoir « renseigner en permanence les différents aspects de la vie d'un détenu ». Ce CEL va servir aussi de couverture en cas de plainte des familles des détenus, par exemple. Pour le président de l'association des professionnels de santé exerçant en prison, « il n'est pas question d'enregistrer les motifs des rendez-vous de nos patients comme le veut le projet original ». Tiens, tiens !

Résistances et fichage des Roms

Trois Roms roumains frappés par un arrêté de reconduite à la frontière ont volontairement franchi le 9 septembre la frontière franco-belge... avant de le repasser en sens inverse quelques minutes plus tard sous le contrôle d'un huissier. Cette opération organisée par deux avocats démontre toute l'absurdité du gouvernement français à l'égard des Roms. En effet, les Roms ont exécuté l'arrêté de reconduite à la frontière, qui est devenu nul, et sont revenus en toute légalité quelques minutes plus tard, en tant que ressortissants européens, sur le sol français. Ils sont donc de nouveau tranquilles pendant trois mois sans avoir à justifier d'une activité (emploi, études, ressources suffisantes) et d'une assurance maladie. Besson n'est pas content. Ses services cherchent à « adapter la législation » pour limiter le retour des Roms expulsés... A suivre ! Autre problème

pour l'Etat français : l'aide au retour. Pour éviter que les mêmes étrangers perçoivent plusieurs fois cette aide, l'Etat a créé par décret, le 26 octobre 2009, un fichier Oscar (Outil simplifié de contrôle des aides au retour). Ce fichier fonctionne sous forme de bases de données comprenant l'identité des personnes ayant bénéficié de l'aide au retour. Mais, par peur de se faire « rouler » par les Roms, Besson a annoncé la mise en place de la biométrie dans le fichier Oscar. Les Roms qui bénéficient de l'aide au retour dite humanitaire (300 euros par personne, 100 euros par enfant) vont donc avoir leur photo numérisée ainsi que leurs empreintes des dix-digts. On ignore si ce surcoût dépasse ou non le montant de l'aide humanitaire... Des associations ont déposé une demande d'annulation devant le Conseil d'Etat de cette nouvelle biométrie. A suivre !

Le marché de la vidéosurveillance à Paris

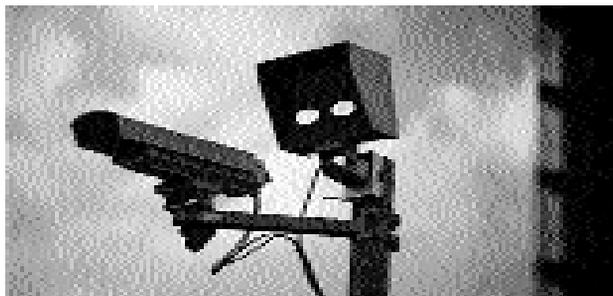
Mille trois cent cinq nouvelles caméras vont être installées à Paris. Ce marché public a été attribué le 8 juillet 2010. Les gagnants sont : INEO (groupe GDF Suez) et CITELUM (groupe Veolia). Le montant total approche les 156 millions d'euros sur une durée totale de seize

ans et demi. C'est un minimum, car dans ce laps de temps nul doute qu'il y aura des avenants. Chacune de ces caméras coûtera aux Parisiens au minimum 120 000 euros. Chaque année, ce sont 9,5 millions d'euros qui seront ainsi engloutis.

L'école, un repérage, parmi d'autres, des familles voyagenses

En juillet, le Collectif national de résistance à Base élèves a alerté la presse sur la possibilité que des fichiers de l'Education nationale soient utilisés pour localiser des familles de Roms ou de gens du voyage. En effet, depuis février 2010, l'inspection académique de Bourg-en-Bresse invite les directeurs d'école du département à remplir systématiquement un tableau sur les « enfants du voyage » fréquentant leur école, avec des données nominatives précises comme le type d'habitation. De plus, cette

inspection académique a demandé de ne jamais éditer sur papier un tel tableau, car « si un document écrit venait à circuler, les familles seraient immédiatement inquiètes et nous obtiendrions l'effet contraire à celui espéré ». Notons que les inspections académiques sont de plus en plus souvent saisies par d'autres administrations (justice, police judiciaire...) en vue de localiser des enfants par l'intermédiaire de leur établissement scolaire. Le fichier Base élèves est utilisé à de telles fins.



LGV au Pays Basque : Une lutte contre l'aménagement capitaliste du territoire

L'aménagement du territoire, c'est la politique visant, sur un espace donné, à organiser et répartir les humains, les activités, les services, et à faciliter les liaisons (routières, ferroviaires, maritimes, aériennes, numériques...) entre eux et avec le monde extérieur.

Tout cela a évidemment des conséquences sur l'avenir, sur ce que sera cet espace demain, comment nous y vivrons. L'aménagement du territoire conditionne donc fortement notre espace et notre temps, puisqu'il s'occupe de la question « comment vivre ensemble » ?

Cette question est essentielle : un signe flagrant en est la résistance qu'opposent des populations à des projets d'infrastructures qu'elles jugent inutiles, voire néfastes et dangereux, et qu'on cherche à leur imposer.

Caractéristiques générales des luttes contre les grands projets

Les projets d'aménagement peuvent être de toutes sortes : ils peuvent être très localisés et de taille apparemment modestes, mais non sans conséquences négatives (carrières, déchetteries, habitats touristiques, micro-centrales...) ; ou bien être de gigantesques projets, coûtant beaucoup d'argent et provoquant de lourdes conséquences négatives environnementales, sociales et économiques.

Mais qu'ils soient à échelle locale, nationale ou internationale, une caractéristique est commune à la mise en place de ces aménagements : la parole des habitant-e-s est confisquée, et ceux-celles-ci sont totalement exclus de la prise de décision alors qu'ils-elles sont directement concernés dans leur quotidien d'aujourd'hui et de demain. Ce qui met en mouvement en priorité les populations, c'est qu'elles se sentent agressées par une infrastructure qu'elles jugent non seulement inutile mais aussi destructrice ; et c'est également qu'elles se sentent méprisées par les promoteurs qui leur mentent, qui feignent la concertation et qui cherchent à leur imposer coûte que coûte, sans qu'elles aient droit à la parole et encore moins à la décision, un projet dont elles expriment clairement le refus.

Les luttes concernant l'aménagement du territoire sont au cœur de la question sociale.

Elles sont une défense de l'espace, un combat contre sa transformation en marchandise ; elles reflètent l'attachement à un territoire, à un espace de vie, à une terre, à un environnement, à des rapports sociaux et culturels dont on refuse la détérioration ou la destruction. Elles mettent en évidence les intérêts, en termes de rentabilité et de pouvoir, qui guident les promoteurs des projets, et leur opposent les besoins et les valeurs de ceux-celles qui luttent face aux puissants. Elles remettent en cause les procédures d'information et de décision dans la mise en place de ces projets et posent le problème du pouvoir de décision, de la démocratie. Elles pointent du doigt les tares du système capitaliste, modèle économique, social et culturel colonisateur et destructeur, et peuvent porter en germe le projet d'un autre type de société.

Le cas particulier de la lutte contre le projet de LGV au Pays Basque nord

Dans cet article n'est prise en compte que la lutte contre une grande infrastructure de transport, le projet de nouvelle ligne à grande vitesse (LGV) au Pays Basque nord. Ce cas peut servir à élargir la réflexion à d'autres luttes concernant l'aménagement du territoire.

Il est intéressant de se demander pourquoi les projets de grande infrastructure font naître des luttes dans certains terri-

toires et pas dans d'autres. L'action collective n'est pas un phénomène spontané, et les mêmes causes ne produisent pas systématiquement les mêmes effets.

La capacité de résistance et de mobilisation des populations face à des projets jugés indésirables tient à une certaine alchimie. Plusieurs éléments y contribuent : l'attachement à un territoire, et la conscience aussi bien individuelle que collective de ce qu'on risque de perdre ; une tradition de lutte, ou la connaissance et l'influence d'autres luttes contre des projets similaires ; un contexte sociopolitique qui favorise une meilleure prise de conscience ; un fort investissement militant pour rechercher des informations précises sur le projet qui menace et pour les diffuser largement ; un travail soutenu pour faire circuler publiquement informations et argumentations ; un effort d'organisation et de coordination pour que se constitue dans la durée une force collective.

La richesse des liens sociaux, une culture de la lutte, la densité d'un tissu associatif et militant dynamique contribuent à l'impulsion, à la pérennisation et à la montée en puissance de la mobilisation.

Le Pays Basque a beaucoup de ces atouts.

Clivages de classe

De telles luttes touchent toutes les couches sociales. Elles sont donc interclassistes, regroupant toutes sortes de gens.

Mais des clivages existent. Au Pays Basque nord, les « grands élus », ainsi appelés parce qu'ils sont à la tête des plus grosses villes (Bayonne, Anglet, Biarritz), sont favorables à la LGV, à la différence des élus des autres villes traversées. On retrouve la même chose au Pays Basque sud : le parti de la droite nationaliste (PNV) défend la mise en place du TGV et contribue à son impulsion et à son financement public, aux côtés des PS basque et espagnol et du parti de droite, le PP. Clivages donc entre les « représentants » des zones urbanisées et ceux des zones rurales ou moins urbanisées ; clivages de classe, puisque, au-delà des étiquettes politiques de droite ou de gauche (PS, UMP et FN défendent la LGV au Pays Basque nord) et au-delà des appar-



tenances nationales, ce sont les bourgeois régionales qui agissent, main dans la main, avec les Etats pour garantir leurs intérêts et ceux des multinationales.

Le conflit se situe entre deux modèles opposés de société et de développement. La ligne de fracture se fait entre, d'un côté, les partisans de l'accroissement de l'urbanisation, de la concentration des richesses, de l'augmentation des flux de marchandises, y compris humaines, sous couvert d'intérêt général et au nom du progrès, du développement – qualifié dorénavant de « durable » ou « soutenable » pour faire passer la pilule. Ces hommes et femmes politiques-là, de droite comme de gauche, sont les serviteurs zélés des intérêts de la bourgeoisie et des groupes industriels et financiers, avides de coloniser toujours plus les espaces et le temps pour accroître leurs profits. Et, face à eux, ceux-celles qui s'opposent au projet remettent en cause son utilité et sa pertinence, dénoncent les tromperies et les mensonges des promoteurs et de leurs alliés politiques, mettent en évidence les dégâts environnementaux, sociaux, culturels qu'ils subiront, signalent le renforcement des inégalités territoriales (désertification sociale et économique de nombreuses régions au profit des gros pôles), pointent du doigt le gaspillage des finances publiques pour les intérêts de quelques-uns, alors que des besoins réels ne sont pas satisfaits.

Les intérêts de classe, dans le cas d'une LGV comme dans celui de bien d'autres projets, sont assez évidents pour tous et toutes, et sinon méritent d'être pointés : le projet de LGV a essentiellement pour objet de satisfaire les intérêts du BTP (Vinci, Eiffel, Bouygues...) et le lobby du matériel ferroviaire (la société Modalhor, par exemple). Les profiteurs sont multiples qui gravitent autour des marchés LGV, l'œil rivé sur le

CAC 40 et sur le nombre de LGV et TGV qu'ils pourront vendre à l'étranger. Et les bourgeoisies locales et surtout régionales ainsi que leurs représentants politiques voient d'un bon œil les miettes qu'ils pourront en tirer en termes de développement et de pouvoir ; c'est ainsi que se mène une rivalité débridée entre les conseillers régionaux de Bordeaux et de Toulouse pour se disputer la priorité dans la mise en place des tronçons.

Par ailleurs, la dimension de classe est aussi apportée par des cheminots quand ils entrent dans la lutte avec leurs connaissances et leurs informations sur la politique de RFF, sur leurs conditions de travail, sur la dégradation du fret, sur les suppressions de postes qu'ils subissent et/ou qui les menacent, et qu'ils mènent des actions communes sur ces thèmes avec les anti-LGV.

Elle l'est également quand des petits paysans se mobilisent et, par exemple, refusent, collectivement et avec l'appui des habitants, dans chaque commune touchée par le tracé, de répondre aux enquêtes de RFF, maître d'œuvre de la LGV, menées pour réaliser un prétendu « diagnostic » agricole, en catimini et avec la complicité de la chambre d'agriculture de Pau, diagnostic qui n'est qu'une expropriation déguisée en faveur de la LGV. Bien que traversant des zones urbanisées, la LGV contribuerait fortement à faire disparaître des petits paysans de la province côtière du Labourd : elle absorberait 9 ha de terre/km, une trentaine d'exploitations agricoles seraient détruites, 700 ha de prairies et de champs disparaîtraient.

Forces et limites de la lutte

Cette lutte a des aspects très positifs. Elle est le fruit d'un travail militant prépa-

ratoire. Le CADE (Collectif des associations de défense de l'environnement), qui existe depuis longtemps au Pays Basque nord et fédère quasiment toutes les associations qui luttent contre des projets d'aménagement contestés pour leurs nuisances environnementales et sociales, a joué un rôle de dynamisation indéniable : recherche d'informations précises dans un contexte où les promoteurs cherchent à cacher, à truquer, à mentir ; élaboration d'une analyse argumentée ; travail de socialisation de ces informations. La population est bien sensibilisée et bien informée, au travers de réunions publiques, d'articles dans la presse et dans les radios, de revues autonomes (*Ortzadar*, BP 90080 64990 Mouguerre), d'actions. Des efforts vont être faits pour mieux informer les habitant-e-s de l'intérieur du Pays Basque, par des séries de réunions publiques dans les provinces de Basse-Navarre et de Soule, afin que l'écho de cette lutte se fasse plus fort dans tout le Pays Basque nord et étende davantage la mobilisation. Des collectifs se sont constitués dans chaque localité touchée par le tracé et y sont bien ancrés. Ils se sont intégrés dans le CADE et se coordonnent, au travers d'assemblées fréquentes et d'une information qui circule bien. Une réflexion collective est menée, assez poussée, qui remet en cause clairement le modèle de développement actuel.

Des « petits » élus (29 maires) ont été amenés à s'opposer à la LGV, alors qu'ils y étaient favorables à 80 % il y a à peine un an. Ils ont financé une contre-expertise qui a contredit le diagnostic et les prévisions de RFF et qui a donné raison aux analyses du CADE ; ils sont obligés de prendre en compte les référendums locaux organisés par les comités de village dans les communes touchées, et qui ont montré qu'une moyenne de 90 % des votant-e-s sont hostiles à la LGV ; ils sont conscients de perdre une partie de « leur » territoire, et surtout de devoir payer une énorme facture. En effet, l'Etat étant très à court de finances, les collectivités locales et régionales seront mises à contribution ; l'ensemble des projets Atlantique (20 milliards) coûtera près de 4 800 euros en moyenne à chaque foyer fiscal au bout de cinquante ans, dont 2 700 euros d'intérêts ; les usagers des TGV devront eux aussi payer la note.

La participation de cheminots, de paysans est un atout important dans la lutte. De même que les positions anti-LGV de partis politiques, de syndicats, d'associations de toutes sortes, et elles sont nombreuses au Pays Basque.

Enfin, l'extension de la coordination à toutes les luttes anti-LGV en France, en Italie, au Pays Basque sud et dans les Asturies, depuis la manifestation et l'adoption de la charte d'Hendaye en janvier 2010, permet d'espérer une amplification de la lutte, même si les associations signataires ne



jouissent pas toutes des mêmes forces ni d'une combativité égale. Ainsi, la prochaine manifestation envisagée au cours de l'hiver 2010-2011 pourrait se faire de façon simultanée dans plusieurs régions et pays.

Cependant, il est important aussi de pointer les limites, ou plutôt de faire apparaître les questionnements posés par cette lutte et son avenir.

Tout d'abord, pour ce qui concerne les formes de lutte, le CADE souligne la nature pacifique de son action. On peut même dire sa nature essentiellement légale, puisque le Collectif utilise, pour le moment, tous les moyens légaux à sa disposition. Cette prudence peut être analysée comme une démarche tactique de l'association (s'en tenir officiellement à des actions pacifiques pour se garantir pénalement, mais surtout réussir l'objectif de mettre en place et de consolider une force collective, en faisant que s'impliquent dans la mobilisation le plus de gens possible). Cela n'empêche pas le CADE de dénoncer l'attitude méprisante des autorités en la considérant comme propre à « déclencher des incidents », comme s'il anticipait sur une radicalisation éventuelle de la lutte face à l'intransigeance du pouvoir, et une fois qu'auront été épuisées les cartes de la légalité.

Au Pays Basque sud, les anti-TGV ont refusé très clairement l'immixtion de ETA dans leur lutte. Ils veulent aussi que celle-ci soit pacifique, appellent à la mobilisation et à la prise d'initiatives ; mais également à employer des formes d'action directe, à commettre des actes de désobéissance pouvant passer par des actes illégaux.

Ensuite, sans être dupes ou naïfs, les opposant-e-s de plusieurs régions et pays qui ont signé la charte d'Hendaye jouent la carte du jeu politique et des institutions, en tentant de faire pression sur ces instances de pouvoir.

Ils s'adressent aux décideurs pour leur demander de changer de politique, comme s'ils essayaient de se constituer en contre-lobby... Ainsi, ils sollicitent les instances européennes : un déplacement a eu lieu à Bruxelles, en mai, pour demander à la CE et au Parlement européen, « en tant que moteurs des politiques des transports à moyenne et longue distance au niveau de l'UE, l'ouverture d'une réflexion sur l'absurdité et la non-nécessité des grandes infrastructures, et une révision profonde de la stratégie de l'UE relative aux transports européens ». Ils prennent à parti les gouvernements français, italien, espagnol en leur demandant l'« arrêt immédiat des travaux et projets de LGV pour entamer un véritable débat public uniforme au niveau européen sur le modèle de transport, d'aménagement du territoire et de société sous-jacent à ce développement effréné des LGV ». Ils s'adressent au TEN-T (Trans European Network-Transports) : ils sont allés à Saragosse, en juin, lors d'une réunion organisée par la Commission transport de l'Union européenne (qui doit redéfinir de nouveaux objectifs pour sa politique de transport) « pour faire entendre [leur] voix discordante, face aux lobbies très forts des bétonneurs (Bouygues, Vinci, Eiffage et autres) et des vendeurs de matériel ferroviaire spécifique à la très grande vitesse ».

Enfin, la lutte contre la LGV est qualifiée de « citoyenne ». D'où les recours aux référendums locaux, le jour des élections cantonales, puis régionales. On peut admettre que ces consultations ont le mérite, en offrant un cadre qui permet l'expression de la volonté populaire, de « démocratiser la démocratie », comme le dit le CADE ; de montrer que le peuple est souverain et détient le pouvoir collectivement. Elles peuvent impliquer et souder les habitant-e-s d'une commune, faire fortement pression sur les élus, témoigner de l'ampleur du refus. Le succès de ces référendums peut symboliser l'exigence qu'ont

les habitant-e-s de pouvoir décider de toutes les infrastructures et de tous les projets qui conditionnent totalement le présent et l'avenir de chacun-e.

Ces votations à caractère purement symbolique sont en effet dans la lignée d'une exigence démocratique : à savoir que ce sont les populations directement concernées qui sont les mieux à même de répondre aux questions « De quoi avons-nous besoin ? Quels transports voulons-nous mettre en place qui répondent à ces besoins ? » ; que c'est à elles que doit revenir en dernier recours la décision, « fondement d'une authentique démocratie et autonomie locale face à un modèle de développement imposé ». Mais la confusion existe de considérer ces votations comme un exercice de démocratie directe, alors qu'elles équivalent, le décorum électoral en moins, à un recueil de signatures au bas d'une pétition.

A un autre niveau, le CADE s'est investi dans les dernières élections régionales, non pour appeler à voter pour telle ou telle liste particulière mais pour appeler à ne pas voter pour les listes et/ou les individus clairement pro-LGV. Là, la tactique est plus discutable, dans la mesure où ce type d'élection va à l'encontre de l'autonomie et de la démarche collective. De plus, intervenir sur ce terrain donne de la légitimité à la « démocratie » représentative. Ainsi, par exemple, de nombreux-ses électrices de la côte basque ont voté pour les candidat-e-s d'Europe Ecologie parce que cette liste affichait son opposition à la LGV avant les élections ; or, pour retrouver un strapontin à la région, Europe Ecologie n'a pas hésité à se faire à nouveau partenaire d'un président de la région Aquitaine PS, pro-LGV notoire et réélu. Et ce retournement de veste assez spectaculaire d'Europe Ecologie, quoique peu surprenant, n'a pas fait l'objet de dénonciation en bonne et due forme de la part du CADE et n'a été accueilli que par un laconique « Sans commentaire ».

L'amorce de projets de société en rupture avec le capitalisme ?

Souvent, dans ce type de luttes, la mise en avant d'alternatives afin d'asseoir une certaine crédibilité et de ne pas apparaître comme uniquement « anti » apparaît comme un passage obligé. Or, dans le cas des anti-LGV, cela est en partie évité puisque les revendications sont, au Pays Basque nord : « Non à une ligne nouvelle LGV, les voies anciennes suffisent, au prix de quelques améliorations de bon sens et peu coûteuses » ; et qu'au Pays Basque sud la lutte porte carrément sur le refus du TGV. Donc, il n'y a pas de proposition alternative proprement dite, sinon celle de

conserver et d'améliorer les voies existantes et de répondre aux besoins des populations pour un service public de transport en commun de qualité (les lignes TER sont de plus en plus vétustes ; les gares disparaissent, éloignant d'autant les usagers du point de départ ou d'arrivée ; la formule TGV devient le mode de transport ferroviaire imposé...) et accessible à tous. Des réflexions et des actions existent dans ce domaine, portées par les anti-LGV ainsi que par des syndicats ouvriers et d'autres associations.

Des axes de la lutte sont anticapitalistes, dans la mesure où celle-ci remet en cause une idéologie du développement, de la croissance et de la vitesse. Où elle combat la conception d'un réseau d'infrastructures démesuré, destructeur (l'argument du ferroviaire se substituant à la route pour ses mérites écologiques ne tient pas, puisque l'autoroute Bayonne-Hendaye vient de passer à 3 x 3 voies, que le TGV est nourri par l'électricité nucléaire...), centralisé et destiné à relier les gros pôles (1), l'urbanisation galopante, le gaspillage au détriment des besoins réels, une société vouée au fric, à la technologie et à la marchandise, qui transforme les territoires et les humains eux-mêmes en marchandises. Est clairement mentionnée la revendication de la « décroissance des transports, liée à une transformation profonde du modèle économique et social, en faisant notamment de la proximité et de la relocalisation de l'économie une priorité ». Principes qui

s'opposent effectivement aux tendances actuelles du capitalisme.

Mais s'il n'est pas clairement dit que le capitalisme est, par nature, un système d'exploitation et d'oppression destructeur, productiviste, gaspilleur, colonisateur des espaces, et qu'il impose la marchandisation à tous les aspects de la vie, le risque est de lutter contre une forme seulement du capitalisme, le (néo)libéralisme, le capitalisme « globalisé ». En effet, la lutte tend à mettre en avant une idéologie de la décroissance, compatible finalement avec un capitalisme à échelle plus locale et/ou régionale, bien vu par une bourgeoisie ravie de renforcer son enrichissement et ses pouvoirs. De plus, quand les opposant-e-s à la LGV invitent les décideurs politiques à cesser leurs projets pharaoniques et absurdes, ne les invitent-ils pas à s'engager dans un capitalisme plus prudent et mesuré, la crise financière et la dette publique pouvant leur fournir des arguments supplémentaires dans ce sens ? D'ailleurs, même des capitalistes libéraux remettent aujourd'hui en cause la stratégie française de développement des TGV, qu'ils trouvent aberrante car de moins en moins rentable (cf. l'article dans *Cyber voix libérale* : « Les lignes nouvelles sont des gouffres financiers » « grand gaspillage lié à notre fétichisme proferroviaire », « insoutenable financière du rail »).

Quant à la réflexion sur la démocratie dont est porteuse cette lutte, elle permet,

par de nombreux aspects, de rompre avec la pseudo-démocratie actuelle : elle remet en cause la détention du savoir et de la décision par les experts et par les élus ; elle prône le contrôle des gens sur les élus. Les gens en lutte s'approprient l'information, le savoir, la réflexion et la décision, donc la politique ; ils font la preuve qu'ils sont porteurs du projet d'une autre société, et que la vie publique ne peut se passer d'eux. Mais cela a aussi ses limites ; cette lutte est empreinte d'idéologie citoyenniste et ne va pas jusqu'à rompre avec le jeu politique actuel – comme l'indique la demande faite aux gouvernements de l'ouverture d'un « véritable débat public sur le modèle de transport, d'aménagement du territoire et de société sous-jacent à ce développement effréné des LGV ». Quel pourrait être un « véritable débat public » fomenté par des gouvernements et des décideurs au service des lobbies Vinci, Eiffage, Lafarge, Bouygues... ?

Pays Basque, le 20-09-2010

Sites :

www.voiesnouvellestgv.webou.net

www.ace.hendaye.overblog.fr

(1) Bordeaux attend 100 000 nouveaux habitants ; une Opération d'intérêt national – ONI – prévoit, sur 784 ha autour de la gare, un quartier aujourd'hui populaire, la construction de 30 000 m² de bureaux par an pendant quinze ans ; des projets immobiliers pharaoniques sont aussi envisagés à Bayonne, si le TGV devait s'y arrêter ; il en est de même à Irun.

Une des initiatives anti-TGV au Pays Basque sud

Après le camping anti-TGV de cet été organisé comme chaque année par l'Assemblée anti-TGV du Pays Basque sud, un autre camping s'est déroulé à Zornotxa (dans la contrée de Durango, en Biscaye), pour trois journées du 17 au 19 septembre, ouvert à « toutes les personnes qui veulent réfléchir à une autre façon de vivre avec la terre et refusent qu'elle soit submergée de ciment, de tunnels, de viaducs, de routes, etc. ».

L'appel vient d'un collectif local d'opposants au TGV en voie de construction au Pays Basque sud. Depuis juin 2010, ils occupent le hameau du quartier de Leginetxe du village de Zornotza. Il s'agit d'empêcher la destruction de ce hameau, condamné par le chantier du TGV. Il s'agit, au-delà, d'essayer de paralyser un projet qui menace Zornotza, la contrée de Durango et tout le Pays Basque. Au cours de l'été, des gens de tout le Pays Basque et d'ailleurs sont venus participer à l'occupation.

Les opposants revendiquent une autre façon de vivre, plus de lenteur, le respect de la terre ; la volonté de maintenir les bois, les ruisseaux, les fermes. « C'est pour cela que nous continuons, à Leginetxe, à entretenir cet humble espace de résistance face à la folie du développement qu'ils cherchent à nous imposer. D'ici même, nous observons l'avancée brutale des travaux. La crise n'existe pas pour le TGV. Il continue à se faire, dévorant des millions d'euros puisés dans toutes nos bourses alors que tant de gens sont au chômage et n'arrivent pas à boucler leurs fins de mois. La construction du TGV dévore aussi des vies humaines sur les chantiers : officiellement, deux ouvriers sont morts en Alaba. Alors que ce chantier était annoncé comme porteur de bien-être et de prospérité pour notre pays, la seule chose qu'il a apportée, c'est la destruction de la terre et la mort de travailleurs. »

Contacts :

elkarlanadurango@gmail.com / www.sindominio.net.ahtez / www.ahtgelditu.org

RECTIFICATIF

Dans le n° 201 (juin 2010) de *Courant alternatif*, nous avons publié un texte sous le titre de « Le vivre éthique de l'anarchie ». Une erreur de maquettage a fait disparaître quelques informations utiles.

Ce texte est, à l'origine, un extrait de la nouvelle préface de la réédition de *Anarquismo y narcosindicalismo* en Amérique latine. Publié pour la première fois à Paris et à Barcelone en 1980, ce livre était épuisé depuis de nombreuses années.

Alfredo Gómez Muller est professeur de philosophie, auteur de plusieurs ouvrages, outre le livre précité : *Ethique, coexistence et sens* (Desclée de Brouwer) ; *Penser la rencontre de deux mondes* (PUF) ; *Chemins d'Aristote et Sartre : de la nausée à l'engagement* (éditions du Félin). Il a récemment coordonné deux ouvrages : *Sartre et la Culture de l'autre* (L'Harmattan, 2006) et *Critique et subversion dans la pensée contemporaine américaine* (éditions du Félin, 2010).

Le texte original se trouve sur le site du CILEP (Centro de Investigación Libertaria y Educación Popular, de Bogotá) sous le titre *En-sujeta-miento y subjetivación : el vivir ético de la anarquía*,

<http://www.cilep.net/articulos.htm>

Quand le « travail » est l'ennemi du « faire utile et créatif »

L'Irlandais John Holloway (1) s'est fait connaître par un livre, *Changer le monde sans prendre le pouvoir*. Sa thèse : le « travail abstrait » (ce qui est fait pour gagner de l'argent) est antagonique au « faire utile et créatif », et saisir cela est essentiel pour comprendre les modes de lutte et de résistance actuels et futurs. De passage à Buenos Aires, il est intervenu au cours d'une soirée. Il nous a semblé intéressant de publier quelques extraits de son intervention (2).

Avant de publier ces extraits, il est sans doute utile de faire un rappel. Les notions de travail abstrait et de travail concret ont été développées par Marx. Le travail abstrait est relié à la notion de valeur d'échange, et le travail abstrait à celle de valeur d'usage. En effet, par définition, une marchandise a une valeur d'échange, sinon ce ne serait pas une marchandise. Mais elle a aussi une valeur d'usage, c'est-à-dire une utilité ou un emploi. Pour Marx, ce qui fait la valeur d'échange, c'est la quantité de travail socialement nécessaire à sa production. C'est ce qu'il désigne sous le nom de travail abstrait, pour bien montrer que vu sous cet angle on ignore la réalité du travail, son contenu concret, pour ne considérer que l'aspect marchand. Bien entendu, dans le travail socialement nécessaire, il inclut le travail nécessaire à la production des machines (qu'il qualifie de travail cristallisé ou travail mort). Dans plusieurs passages, il oppose le travail abstrait au travail concret, et développe cette opposition sous plusieurs angles. Le travail abstrait est à relier à l'aliénation du travail. Il caractérise parfois le capitalisme par une abstraction croissante du travail (dans des intuitions fulgurantes sur la future parcellisation du travail). C'est de cette opposition esquissée par Marx que Holloway tire des éléments pour l'analyse du mouvement ouvrier. Le texte qui suit est la reproduction d'extraits de son intervention – sauf ce qui est entre crochets ainsi que le commentaire qui suit.

Le double caractère du travail est la clé pour comprendre le développement actuel de la lutte des classes. Dans les *Manuscrits de 1844*, le jeune Marx fait une distinction entre le travail aliéné et l'« activité vitale consciente ». Dans le capitalisme, l'activité vitale consciente, ce qui nous distingue des animaux, existe sous la forme du travail aliéné. Dans *Le Capital*, Marx fait la distinction entre le travail abstrait et le travail utile (ou concret). Le travail utile produit des valeurs d'usage et existe dans toute société ; mais, dans le capitalisme, il existe sous la forme de travail abstrait, travail abstrait de ses spécificités, le travail qui produit la valeur. La distinction entre travail abstrait et travail utile est essentiellement la même que la distinction antérieure entre travail aliéné et activité vitale consciente. Le travail utile est activité ou *faire humain créativo-productif*, qu'elle que soit la société où il se développe, et le travail abstrait est un travail dans lequel toute distinction qualitative est réduite à une quantité. Afin de souligner [cette] distinction, [Holloway] parle de « faire utile » au lieu de « travail utile ». [Pour lui], la dichotomie entre travail abstrait et faire utile est un thème central du *Capital*. Le double caractère du travail crée le double caractère de la marchandise comme valeur d'usage et comme valeur ; il structure l'opposition du processus de travail (comme procès de travail et procès de production de plus-value) et du processus collectif de travail (comme coopération d'une part ; et division du travail, manufactures, machines et industrie moderne de l'autre). Le travail abstrait se développe comme travail salarié qui produit valeur et capital. Le faire utile se déploie dans la catégorie « force productive du travail social » (*Le Capital*, chap. I), ou, plus succinctement, les « forces de production ».

La relation entre le travail abstrait et le faire utile est une relation antagonique. Le

faire utile existe contre-et-au-delà du travail abstrait. Nous sommes tous conscients de la manière dont le faire utile existe dans le travail abstrait, la façon par laquelle notre activité quotidienne est soumise aux exigences de faire de l'argent. Nous l'expérimentons également comme processus antagonique, comme antagonisme entre nos élans vers l'autodétermination de notre faire (de faire ce que nous voulons faire) et la nécessité de faire ce que nous devons faire pour gagner de l'argent. L'existence du faire contre le travail abstrait s'expérimente comme frustration. Le faire utile existe aussi au-delà de sa forme comme travail abstrait, dans ces moments ou espaces dans lesquels nous parvenons, individuellement ou collectivement, à faire ce que nous considérons comme nécessaire ou souhaitable. Bien que le travail abstrait subordonne et contienne le faire utile, il ne parvient jamais à le subsumer complètement. L'abstraction du faire pour le convertir en travail n'est pas quelque chose qui s'est terminée à l'aube du capitalisme, mais c'est un processus sans cesse renouvelé.

Il y a donc deux niveaux à l'antagonisme structurel dans le capitalisme. Le premier est [...] l'antagonisme entre le faire utile et le travail abstrait. Mais il y a un second antagonisme. Le travail abstrait ne produit pas seu-

1. John Holloway est professeur et chercheur à l'université de Puebla, au Mexique. Auteur de nombreux livres, il se situe dans une tentative d'articuler les apports de la théorie critique (Adorno...) et des marxismes hétérodoxes avec les mouvements sociaux et politiques émergents, notamment le zapatisme.

2. Le texte original a été publié en novembre 2007 sur le site Internet du collectif argentin La Vaca. Ce dernier est une « coopérative de travail créée en 2001 avec pour objectif de générer des outils, une information, des liens et des savoirs qui renforcent l'autonomie des personnes et des organisations sociales ».



Les manifestations de la crise sont évidentes : le déclin du mouvement syndical à travers le monde ; l'affaiblissement des partis sociaux-démocrates ; l'effondrement de l'Union soviétique et d'autres « pays communistes », et l'intégration de la Chine dans le capitalisme mondial ; le défaire des mouvements de libération nationale en Amérique latine et en Afrique ; la crise du marxisme, non seulement au sein des universités, mais comme une théorie de la lutte.

Tout cela s'entend souvent comme une défaite historique de la classe ouvrière. Mais peut-être faudrait-il y voir plutôt une défaite pour le mouvement ouvrier, pour le mouvement basé sur le travail abstrait, une défaite de la lutte du travail contre le capital, et peut-être une ouverture pour la lutte du *faire* contre le *travail*. Si c'est la cas, alors ce n'est pas une défaite pour la lutte des classes, mais un déplacement vers un niveau plus profond de la lutte des classes. La lutte du travail est progressivement remplacée par la lutte *contre-et-au-delà du travail*. [...]

c) *La crise est une intensification de la lutte.* La lutte du capital de réimposer l'abstraction du travail peut se comprendre comme néolibéralisme, postfordisme, postmodernisme, mais la crise reste ouverte. La lutte contre le capital s'affaiblit si nous pensons dans les termes des vieilles catégories dérivées de la lutte du travail abstrait. La seule façon de comprendre la lutte anticapitaliste aujourd'hui est de la saisir comme *lutte du faire* contre le *travail*.

COMMENTAIRES

Ce que propose Holloway est intéressant dans sa tentative de trouver des points sur lesquels peuvent s'articuler les éléments critiques (un héritage marxien prononcé, une critique de l'aliénation et du travail mais incorporant justement son caractère double et contradictoire) et les éléments produits par les mouvements de la rébellion sociale (Chiapas) qui ont une dynamique, une tonalité, une visée beaucoup plus affirmative, et sont porteuses de ruptures, de « fissures » dit Holloway, car s'appuyant sur la mise au jour et l'expression des capacités et des volontés de leurs protagonistes.

La *faire* contre le *travail*, la *faire utile* et *créatif* contre le *travail abstrait*, qui renvoie à l'opposition entre objectivation et subjectivité, n'est pas une proposition entièrement nouvelle. Pour nous, le projet révolutionnaire ne se réduit pas à combattre le capital en réduisant le temps de travail. Il ne se réduit pas non plus à une visée de simple appropriation des moyens de production comme si ceux-ci étaient neutres, comme s'ils n'étaient pas porteurs de significations sociales précises propres au régime qui les a fait naître et croître. C'était là le projet porté par le socialisme historique, d'Etat (léniniste) ou autogestionnaire, qui ne voyait la domination du capital que par le petit bout de la lorgnette juridique des formes de propriété ; et, dans le cas de l'autogestion, par celles, totalement restrictives, des capacités de décisions pouvant être prises par les travailleurs quant à l'organisation de leur travail.

L'intervention de Holloway ouvre une perspective en termes d'analyse articulée à des mouvements sociaux, à des aspirations qui se constituent *contre-et-au-delà* du capitalisme, dans la sphère du « travail » mais aussi en dehors, comme l'expérimentent aussi bien les zapatistes du Chiapas et des quatre coins du Mexique rebelle que les *piqueteros* argentins ; ou encore les populations amérindiennes en lutte pour la défense de l'eau et des « biens communs », réfractaires elles aussi au travail abstrait du latifundio ou de l'industrie extractive des multinationales minières et pétrolières comme à l'appropriation capitaliste de leur territoire et à la destruction des ressources naturelles qui s'y trouvent...

Il n'est pas indifférent d'avoir à l'esprit cette double dimension de la lutte des classes, luttes distinctes mais pouvant aussi coexister et se chevaucher ; et d'être attentif à leurs manifestations, à l'émergence de nouvelles formes d'opposition et d'organisation, et de voir de quel côté pencheront les luttes sociales :

- celui qui tente de reconduire désespérément les forces bien affaiblies du mouvement ouvrier et syndical historique autour

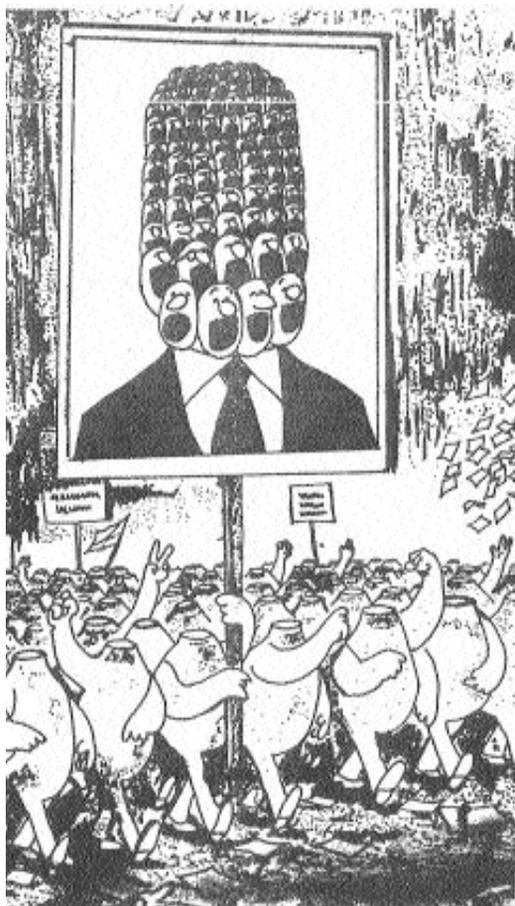
de la défense du travail abstrait, de l'emploi, de l'entreprise du modèle fordiste, contre les niveaux de la plus-value exigés par le capital pour se reproduire de manière élargie (se relancer en relançant ses investissements) et dont la traduction politique est le mirage social-démocrate d'un retour au capitalisme régulé, plus juste, plus équitable, plus redistributif à travers le contrepoids de l'Etat keynésien du compromis social ;

- ou celui qui actualise l'autre antagonisme, plus fondamental et plus primordial, celui de la libération des capacités humaines, de la subjectivité, du travail vivant, du *faire utile* et *créatif* contre les mécanismes de capture des corps et d'assujettissement de la subjectivité par leur enrôlement productif de valeur dans le travail abstrait, quantifié, salarié, aliéné et aliénant.

La proposition révolutionnaire se reconstitue et se formule à partir des capacités humaines, de ces rébellions créatrices, des dynamiques de l'autodétermination sociale, des formes d'inventivité et d'émancipation déjà à l'œuvre dans l'antagonisme, et non par le surgissement et la prolifération, à partir d'on ne sait quel « dehors » mystérieux, d'une idée miraculeuse s'emparant des consciences, de la révélation aussi soudainement que magiquement partagée d'une vérité accomplissant la dissolution ou l'abolition de l'état de choses existant.

Il s'agit bien d'imaginer des formes de luttes qui s'appuient sur les propres capacités de cette « force de travail » inemployée ou sous-employée – et pour cela particulièrement surexploitée, et donc particulièrement productrice de valeur car sans temps morts (travail saisonnier, intermittence, tâcheronnage dans le travail informel ou « autonome » de l'entreprise de soi...) ; et aussi de celle, qui est suremployée dans l'entreprise formelle (« privée » ou « service public ») du travail flexible, de construire des espaces d'agrégation et de confrontation au système du capital qui soient en même temps des espaces de vie, de relations sociales égalitaires, de résistance, de réappropriations, de coopérations directes et alternatives brisant les séparations entre conception et exécution, et ouvrant ainsi la voie à l'interrogation sur la finalité de la production.

Ces modes de résistance, de luttes collectives, ne peuvent pas s'envisager indépendamment de leur capacité à mettre en place des moyens de vivre, et donc à incorporer des formes d'activité s'établissant dans un rapport antagonique à celle du travail salarié : activités productives de valeur d'usage, c'est-à-dire de valeurs qualitatives répondant à des besoins définis par des collectifs humains, dans des relations directes, sans la médiation du marché. Valeurs qualitatives et non quantifiables en termes de temps de travail, car c'est là, dans un équivalent général « objectif » comme le temps



du chronomètre, que s'opèrent les différences inégalitaires entre les personnes – étant entendu que l'activité humaine, même dans sa forme de « travail vivant », est toujours un acte singulier ; que, pour fabriquer un même objet, cet acte n'est jamais le même pour tous ; que chacun y met des capacités, un rythme, une intensité différents, et donc que ces actes, à résultat équivalent, sont « quantitativement » inégaux. C'est sur ce point précis, sur l'hétérogénéité et l'incompatibilité complète entre temps subjectif et temps objectif, qu'ont échoué toutes les tentatives utopiques, socialistes ou communautaires, fondées sur le temps de travail égal. Autant ne pas perdre ça de vue.

La lutte de classe classique au sein de l'entreprise se poursuivra aussi longtemps que demeurera l'antagonisme autour du travail, de ses conditions et de sa rémunération. De même que les luttes pour les « droits sociaux » dans une confrontation avec l'Etat demeurera aussi longtemps qu'il y a des droits à défendre ou à conquérir et un Etat auprès duquel les arracher. Ce dont il s'agit, c'est de redéfinir la place de l'une par rapport à l'autre. Les luttes du travail abstrait, décomposé, fragmenté, ne peuvent plus se recomposer sur des lieux de travail. Pour autant, la question de la recomposition sociale demeure. Elle doit simplement trouver ailleurs et autrement les lieux et les modalités de sa réalisation principale.

Mères de famille sous la double contrainte des tâches domestiques et des « petits boulots », chômeurs de tous âges enchaînant toutes les formes du précaire et de l'intermittence, les « naufragés » invisibles du postfordisme sont de plus en plus nombreux. Mais aussi toujours plus invisibles du fait que l'Etat comme les organisations institutionnelles les renvoient continuellement dans l'insignifiance sociale, entre les syndicats censés représenter les seuls « salariés en CDI », les structures caritatives s'occupant (de plus en plus difficilement d'ailleurs) des « pauvres » de plus en plus nombreux, et les politiques de contrôle et coercition de l'Etat par le placement des chômeurs sous le régime du travail obligatoire et par le quadrillage policier du territoire social prolétaire, consécutif à la disparition des anciennes médiations (syndicats, partis...) et des anciennes formes de la cohésion sociale (le travail précisément, entre autres).

L'un des premiers enjeux d'une recomposition sociale consiste à briser cette invisibilité, à refuser les logiques de la marginalisation et de l'insignifiance sociale, et à remettre au centre du jeu les capacités du « travail vivant », du « faire utile et créatif », non pas en allant implorer le capital pour qu'il embauche, ce qui serait en plus le comble du ridicule, mais dans une optique et une démarche plus réaliste de l'autonomie et de l'autodétermination sociale.

Contre le « marche ou crève » de la modernité capitaliste, qui est devenu le « marche et crève » de sa postmodernité, de l'entreprise flexible, des employés toujours plus modulables, de la démultiplication en cascade des niveaux de sous-traitance, du management par l'humiliation et des salaires de misère au mérite ; contre le régime disciplinaire du *workfare* et de l'Etat autoritaire/sécuritaire ; contre, et c'est là sans doute que réside la difficulté majeure, les mécanismes de fragmentation et d'atomisation des subjectivités que génère et encourage l'exacerbation de l'individualisme abstrait néolibéral, il s'agit de proposer et d'œuvrer à la création d'espaces autonomes et auto-organisés de confluence, de recomposition sociale, de brassage et de tissage d'une socialité antagonique et solidaire, d'organisations nouvelles, non bureaucratiques, ouvertes et hétérogènes aux formes établies de la domination contre lesquelles elles se dressent.

Ces regroupements sont concevables sur la base de rencontres possibles, immédiates, c'est-à-dire dans le cadre d'une proximité territoriale car c'est là que vivent les personnes, les figures et les classes sociales susceptibles de les créer, de s'y intéresser et de les rejoindre ; car c'est aussi là que se retrouvent l'ensemble des objets et thématiques de la conflictualité sociale : lieux de travail, habitat, services dits publics ou secteurs non marchands, zones commerciales, espaces de circulation, transports, équipements récréatifs, culturels, médicaux, éducatifs... et aussi espaces (terrains, bâtiments) laissés en jachère ou purement et simplement abandonnés.

L'enjeu est bien de reformuler une hypothèse stratégique de la transformation sociale dans laquelle les hommes et les femmes « transforment les circonstances » de leur propre vie dans une *non-coïncidence* avec les propres modifications du capitalisme, dans des modalités irréductiblement étrangères à ses dynamiques, dans l'auto-constitution, « d'en bas », d'un pouvoir social alternatif et antagonique à la société du capital.

C'est à partir de là qu'il est possible d'incorporer et d'articuler des formes disparates de la résistance sociale à un projet d'émancipation, en transformant le caractère de ces résistances en rébellion sociale, en coïncidence et en adéquation avec des processus et des mouvements de libération qui soient en même temps des processus de création et de construction.

J.-F.

Août 2010

NUCLÉAIRE

Le cancer du Tricastin

En juin dernier, la CLI (commission locale d'information) du Tricastin rendait publics les résultats d'une étude commencée trois ans plus tôt à la demande de la FRAPNA. Il s'agissait de voir si les habitants de la plate-forme industrielle du Tricastin (« la plus importante concentration industrielle et chimique de France », dicit le rapport) avaient plus de cancers que la moyenne française. Après calculs et analyses, le rapport conclut que l'incidence des cancers est à peu près la même que dans les régions environnantes, qui est similaire au reste du pays. A une exception près : les cancers du pancréas chez les femmes, qui sont « significativement supérieurs » dans les communes autour du Tricastin. Personne n'a d'idée sur le pourquoi de cette anomalie, mais ce qui est surprenant, c'est que le comité qui a rédigé la conclusion du rapport ne juge « pas nécessaire d'envisager une suite à cette étude ». Voilà qui est intéressant : on préfère ne pas savoir, des fois que ça mettrait en difficulté une industrie quelconque ! L'industrie nucléaire en Tricastin sort renforcée de cette étude. Pour notre part, nous restons sceptiques : les chiffres, on peut leur faire dire ce que l'on veut, surtout des indices statistiques tarabiscotés. Il peut y avoir plein de biais dans ce genre d'études, qui sont difficiles à identifier et à corriger. Nulle part dans le rapport n'est expliqué le mode de calcul qui aboutit aux indices de comparaison à partir des nombreux tableaux de données. En outre, l'excédent de cancers chez les enfants de la zone est tout simplement considéré comme « non significatif », ce qui est peut-être mathématiquement exact mais devrait inciter à se poser des questions... En tout état de cause, il y a autant de cancers en Tricastin que dans le reste de la France (300 000 de plus par an, en 2007). Le nucléaire est un facteur de risques supplémentaires : il produit des déchets éternels ; il est nécessairement accaparé par le pouvoir et ses « experts » ; il impose donc une militarisation de la société, à cause des risques énormes qu'il fait peser sur nos têtes. Cela suffit pour vouloir en finir immédiatement avec l'atome – et demander la fermeture des quatre réacteurs du Tricastin ! Pour le rapport, voir : <http://www.ors-rhone-alpes.org/pdf/tricastin.pdf>

Etre vegan, une mode pour temps de crise

*L'antispécisme est apparu dans le paysage politique hexagonal au début des années 90 avec la diffusion en France de *La Libération animale* de Peter Singer (1975), puis des Cahiers antispécistes animés par Yves Bonnardel et David Olivier. Après quelques débats parfois houleux, il fut rejeté (avec raison, selon nous) par la quasi-totalité des organisations d'extrême gauche et anarchistes (avec des arguments parfois douteux mais le plus souvent convaincants *). Chassé par la porte, il est revenu par la fenêtre sous une forme anglo-saxonne plus militante et puriste, drapée d'anarchisme life style, le veganisme. Etre vegan est devenu un signe de reconnaissance au même titre qu'un style vestimentaire ou musical, qu'une façon de parler ou d'écrire. Une mode, en somme.*



* Deux textes importants furent produits à l'époque : « Nous ne mangeons pas d'antispécistes pour ne pas tuer d'animaux » en octobre 1993 par « Reflex » et « Anarchisme et antispécisme » de Daniel Colson, *La Griffe* n°11 octobre 1998. L'un comme l'autre sont toujours d'actualité.

Nous ne distinguons pas ici l'antispécisme du veganisme. Disons simplement que l'antispécisme fournit les fondements idéologiques, mais s'accommode parfois de certaines concessions. Les vegans, eux, sont souvent plus radicaux dans leurs exigences quotidiennes, mais ils sont souvent engagés dans d'autres causes et donc plus insérés dans des réalités qui sont les nôtres. Les uns comme les autres ne mangent ni viande ni poisson, et sont, surtout les vegans, en général végétaliens en ce sens qu'ils étendent leur refus de consommation et d'utilisation à tous les produits issus de l'exploitation des animaux (élevage, chasse, cueillette) : lait, œuf, miel, fromage pour la nourriture, mais aussi laine, cuir, fumier dans le domaine domestique. Ils n'utilisent aucun produit destructeur d'animaux quel qu'il soit.

Nous n'aborderons pas ici la question de la supposée nocivité de la viande pour la santé ; ni celle du rapport entre l'alimentation carnée, la monoculture et l'agriculture intensive destructrices ; ni, non plus, celle des conditions « barbares » de l'abattage ou de l'expérimentation animale. En effet, les problèmes soulevés là ne viennent qu'à l'appui d'une conception du monde beaucoup plus fondamentale, que les antispécistes auraient plus de mal à faire partager s'ils n'utilisaient ces problèmes en jouant sur le pathos ou sur des images chocs.

Il est bien évident que s'il était prouvé que toute consommation de viande rendait impossibles les rapports égalitaires entre les humains, nous nous en passerions. Entre le communisme et la bidoche, il n'y a pas photo ! Mais, pour l'instant, nous nous contentons de dire qu'il faut remettre en cause la manière productiviste/capitaliste dont la nourriture (carnée, comme céréalière ou légumière) est produite... et que, par conséquent, cela signifie globalement diminuer la consommation de viande dans les pays du Nord. De la même manière, il n'y a pas besoin de discuter longtemps pour préférer les élevages volaillers de plein air plutôt qu'en batterie (tant pour l'animal lui-même que pour nous)... ou pour promouvoir des méthodes d'abattage le moins cruels possible. Quant à la santé, c'est une autre question. Même si la nourriture végétalienne contient « tous les nutriments dont les êtres humains ont besoin »,

nous ne saurions réduire la bouffe à une simple fonction de survie. Ce dont nous avons besoin, c'est aussi du plaisir, sans lequel il n'y a pas de vie supportable ! Il y a déjà la télé avec son surplus de spécialistes... de la minceur, de la diététique, de l'élevage des enfants, de la sexualité ; des psys, des curés, des pédagogues, des économistes qui ne font qu'infantiliser le public en lui donnant des conseils sur ce qui est bien pour lui ; faut-il en plus qu'on en retrouve en milieu libertaire qui nous disent comment bien manger ?

Les bases

Si, éventuellement, nous pourrions cesser de manger de la viande pour les raisons évoquées plus haut, le fondement philosophique de l'antispécisme et du veganisme à lui seul nous en dissuaderait.

Quel est-il ? C'est la considération que les intérêts des animaux non humains doivent être pris en compte au même titre que s'il s'agissait des intérêts humains, toutes les espèces animales méritant une *égale* considération dans la mesure où ce sont des êtres sensibles dotés d'un système nerveux et qui, par conséquent, souffrent (1). Pour résumer, Bonnardel affirme que « les intérêts d'un animal à ne pas souffrir et à vivre une vie heureuse et satisfaisante important autant que les intérêts équivalents pour un être humain ».

Par ailleurs, selon les antispécistes, il faut étendre la notion de *droit* à l'ensemble du vivant. Or il ne s'agit là que d'une fausse égalité, puisque ce droit, qui concernerait une énorme quantité d'espèces, ne serait élaboré que par une seule, l'humaine, qui saurait ce qui est bon pour les autres, incapables de s'exprimer dans ces termes-là. C'est bel et bien un point de vue de dominant.

La conséquence de cette égalité des droits réclamée est écrite dans un brochure, *Nous ne mangeons pas de viande pour ne pas tuer d'animaux* (mai 1989-novembre 1992, p. 9) : « Il n'est pas fait de différence quant aux vies d'un humain et d'un animal. » Un point de vue très « spéciste » puisqu'il considère chaque espèce comme un tout. Il y a pourtant des humains que nous serions amenés à détruire plus qu'à protéger !

Que nous disent les antispécistes ? Vous êtes pour la liberté, l'égalité, la justice, alors vous devriez être antispécistes !

Eh bien non !

Lors d'une rencontre intergalactique en Espagne en 1997, la motion antispéciste disait ceci : « Le mouvement de libération animale doit se renforcer pour lutter contre le monstre libéral. » Mais ce mouvement, c'est un seul animal qui le mène au nom de tous ! Ces Fronts de libération sont le fait d'une avant-garde autoproclamée qui agit au nom de... l'égalité !



Selon nous, les revendications de la politique, de l'anarchisme, des mouvements d'émancipation, c'est que la liberté, l'égalité, la justice, etc., soient portées par les intéressés eux-mêmes et pas décidées en dehors d'eux. Or, dans ce cas des animaux, les « libérateurs » seraient des représentants autodésignés et non révocables ! C'est de l'anthropocentrisme assorti d'anthropomorphisme : qu'est-ce qu'un animal « sait » de la liberté, de l'égalité ?

Pour qu'il y ait de l'inégalité entre des êtres, il faut qu'il y ait aussi de l'égalité : le maître, pour se faire comprendre de l'esclave, doit parfois se mettre à son niveau, parler le même langage... Et c'est parce qu'il y a cette « égalité »-là, même la plus ténue, qu'il y a potentiellement la place pour une revendication égalitaire. C'est pour cela que l'esclavage peut être aboli, qu'il en est de même de la domination masculine, et d'autres dominations entre humains, et que cette tension entre égalité et inégalité a un potentiel universel au sein de ce que l'on peut appeler l'humanité : ceux et celles qui en formulent l'idée et la volonté. Nous défendons le principe d'auto-émancipation. Sinon, on est dans la prise en charge, la charité, la pitié – mais il est vrai que certains militants fonctionnent sur ces registres-là dans leur rapports à d'autres humains ; ils veulent les organiser, les libérer, leur amener la conscience, les délivrer du mal, etc. (2).

Placer sur un même plan d'égalité toutes les espèces animales, cela signifie que :

- Soit il faut apprendre à tous les prédateurs à ne plus bouffer nos frères animaux. Et cela est valable pour les humains mais aussi pour les autres, donc il faut aussi rééduquer les tigres, les ours, les loups, etc., pour leur apprendre à devenir végétariens (certains antispécistes sont allés jusque-là). Bien évidemment, si ce genre de délire était exaucé, ce serait une

catastrophe écologique et c'est probablement l'ensemble des espèces animales qui disparaîtrait.

- Soit il y a des espèces animales qui conservent le droit d'en bouffer d'autres, et alors là c'est vraiment trop injuste. On ne voit pas pourquoi notre frère renard aurait le droit de se taper une poule alors que nous n'aurions pas le droit de nous griller un poulet.

Les antispécistes font, de fait, des animaux non humains un tout... Or les animaux n'existent comme un ensemble que par rapport à une vision humaine qui le décide ainsi, en fonction d'une conception particulière de ce qu'est le « vivant ». Or *Homo sapiens* étant aussi un animal (un primate), il fait partie de cet ensemble à libérer. Mais pour qu'il puisse avoir un « regard sur... », il faut bien qu'il soit aussi partiellement extérieur à cet ensemble, et pas totalement partie intégrante.

En fait, il n'y a pas UN « monde animal », mais certainement un « monde du vivant » qu'il est compliqué de définir correctement... et c'est une très bonne chose, car dès lors qu'il le serait « scientifiquement », et donc circonscrit précisément, il cesserait peut-être par là même d'être véritablement vivant.

Déclarer les hommes et les femmes comme les égaux des animaux, c'est adopter le seul point de vue biologique qui ne dit rien de l'humanité de l'être humain, qui ne s'adresse qu'à sa matérialité physiologique, cellulaire, son ADN... Ce qui est bien utile, soit dit en passant, à ceux parmi les humains qui y trouvent matière à justifier la domination, le dressage, l'utilisation rationnelle, économique, des corps et des esprits, les manipulations génétiques, etc.

Occupons-nous donc déjà de ceux et celles qui, au sein de l'humanité, réclament de la liberté, de l'égalité et de la justice. Il y a de quoi faire !

Notre spécisme

Au dire des antispécistes, les spécistes (3) que nous serions s'appuieraient sur une conception anthropocentriste dans laquelle les humains seraient le centre du monde, et sur l'existence d'un ordre naturel et immuable.

Or nous considérons bien sûr que l'espèce humaine est dans le monde, qu'elle n'en est qu'une infime partie qui n'est ni le centre ni le sommet d'une quelconque hiérarchie, et qu'elle disparaîtra... et on s'en fout.

Notre « spécisme » s'appuie sur l'idée que le monde qui nous entoure est aussi une ressource, pour notre survie et notre plaisir, que nous devons utiliser avec parcimonie, en créant le moins possible de dégâts irréversibles. Et cela non pas en vertu d'un respect transcendant pour dame Nature, non pas au nom d'une morale qui nous viendrait d'en haut ; mais simplement pour ne pas scier la branche sur laquelle nous sommes assis, et pour réunir le maximum de conditions permettant de rendre possible la satisfaction des besoins et des désirs des êtres humains dans le cadre de rapports égalitaires entre eux (et non entre toutes les espèces), afin de jouir le plus possible, et non pas de souffrir le moins possible. C'est en cela aussi que nous nous séparons des sectes comme « écologie profonde » (4). Si c'est cela être spéciste, soyons spéciste.

Notre « spécisme » ne s'appuie pas non plus sur l'existence d'un ordre naturel qui voudrait que « l'Homme mange de la viande, comme ça a toujours été ». Nous savons bien qu'il n'y a pas d'« ordre naturel » et qu'il n'y a rien de plus discutable que de se référer à de pseudo-lois de la nature pour les appliquer aux relations



C. J. Sig.

sociales. Et d'ailleurs, notre opposition radicale aux primitivistes (5) exprime assez bien que nous ne recherchons pas notre projet communiste libertaire dans un état de nature, un âge d'or quelconque, mais bien dans un remodelage volontaire des rapports entre les êtres humains – entre eux d'une part, et au monde de l'autre.

Et ce n'est pas se référer à un état de nature que de constater que pas mal de communautés humaines ne peuvent vivre dans leur environnement qu'en chassant et en mangeant des animaux parce que le sol ne peut pas produire de végétaux suffisants pour les nourrir : des Inuits du Grand Nord aux Papous de Nouvelle-Guinée. Ou alors, les antispécistes considèrent que ces peuples devraient se replier vers des zones cultivables – et, par la même occasion, disparaître.

Selon certains antispécistes, « le spécisme est à l'espèce ce que le racisme est à la race, et ce que le sexisme est au sexe : une discrimination basée sur l'espèce, presque toujours en faveur des membres de l'espèce humaine (*Homo sapiens*) ». Ce rapprochement constitue à leurs yeux un

argument choc pour accréditer leur théorie comme découlant naturellement des luttes contre toutes les oppressions et les discriminations qui structurent les pratiques libertaires. Il se pose comme une évidence dont la vocation est essentiellement culpabilisatrice : Si tu es contre le racisme, le fascisme, le sexisme, tu ne peux qu'être contre le spécisme (certains, heureusement peu nombreux, sont allés au bout de cette logique : « Tu manges de la viande, tu es comme un nazi »). Sauf que la lutte contre le racisme, comme contre le sexisme, concerne des êtres humains que nous refusons de mettre sur le même plan que les animaux, et qui, le plus souvent, prennent en charge leur lutte. Non, spécisme, racisme, sexisme ne sont pas des équivalents sur le marché de la pensée postmoderne ! Sinon, ne devrions-nous pas cesser toute discrimination entre les classes sociales et affubler cette toute nouvelle lutte du néologisme « anticlaxisme » ?

Ce rapprochement ne concerne que les vegans et les antispécistes politisés et que nous sommes amenés à côtoyer. Mais il en est d'autres qui n'ont pas les mêmes soucis ! : « Nous sommes apolitiques parce que nous avons une PRIORITÉ : transformer l'humanité omnivore en humanité végétarienne. Tous les autres combats (luttes contre les inégalités entre humains...) pourront ENSUITE être menés. En effet, les souffrances infligées aux animaux sont incomparablement plus nombreuses et intenses que celles des humains. Ceux qui ne tiennent pas compte de cette priorité ou qui font des comparaisons déplacées sont des spécistes », proclamait une association se voulant apolitique (AIDA, Action information pour le droit des animaux) en 1994.



Quels que soient nos régimes alimentaires ou nos croyances, nous pouvons tous manger végétalien

Depuis quelques années, les bouffes organisées dans des lieux collectifs et dans des rassemblements sont de plus en plus prises en charge par des vegans sans que la chose soit réellement discutée collectivement.

« Il est à noter qu'un même repas sans viande peut facilement satisfaire aussi aux exigences juives et musulmanes – et peut même satisfaire tout le monde ! Du point de vue de l'organisation, un menu unique, végétalien, constituerait une simplification et non une complication... » (David Olivier)

Un argument propre à décourager d'autres initiatives, qui ne manqueraient pas de passer pour diviseuses ! Les vegans sont ainsi fidèles à leur engagement tout en paraissant ouverts et tolérants : nous pouvons tous manger végétalien ! Ben voyons ! Qui peut le plus peut le moins. Jusqu'au jour où une nouvelle idéologie (habillée d'arguments scientifiques, comme toujours) décidera qu'il ne faut manger que des aliments cuits de telle ou telle manière (pour notre santé, bien sûr !); ou ne plus boire d'alcool pour mille et une raisons (santé encore, ou utilisation de bactéries sensibles si on découvre un jour qu'elles le sont, puisqu'elles sont nos ancêtres); ou encore étendre nos interdits à certaines espèces que nous considérons jusqu'à présent comme des plantes mais qui, à la suite de nouvelles études scientifiques, apparaîtraient à la frontière du végétal et de l'animal (comme certaines algues).

Où, c'est vrai, il est possible de survivre en France en ne mangeant ni viande, ni poisson, ni fromage, ni œufs, ni miel, et même sans boire d'alcool ni griller nos légumes. Pas de problème si on reste sur le terrain du « nécessaire » et de l'« utile ». Et pourquoi pas – puisqu'il s'agit de simplifier pour éviter la complication – ne bouffer que des pilules contenant le strict nécessaire décidé par l'académie de médecine, mais sans trace animale, et dont la production serait confiée à des entreprises spécialisées ? Et ce n'est pas une plaisanterie : nombre d'associations antispécistes, de par le monde, défendent cette option et sont favorables aux recherches en la matière. Après celles qui sont prônées et même financées aux Etats-Unis par des groupes postmodernes dont l'objectif est de parvenir à ce que les hommes puissent être enceintes, ou que deux ovules puissent se féconder, confions aux laboratoires et aux savants le soin de nous organiser la



cité radieuse !

En fait, c'est par cet argument biaisé par le « nécessaire » et l'« utile », étayé par l'« absence de problème » que cela entraînerait, que nos vegans parviennent à imposer deux ou trois jours de « culinairement correct », même s'ils savent que, passé ce moment temporairement libéré, la très grande partie des pauvres pêcheurs que sont les viandistes retomberont dans leurs errances.

Eh bien si ! Il y a un problème, c'est qu'une dimension est toujours absente de ce débat sur la nourriture : le plaisir. C'est toujours « on peut se nourrir », « ce dont les humains ont besoin »... Mais nous ne

L'antispécisme, comme le veganisme, est une culture urbaine. Ce n'est pas un hasard si l'un comme l'autre sont venus des Etats-Unis et d'Angleterre, sous la double influence d'un zeste de puritanisme protestant et de l'urbanisation précoce dont ces deux pays ont été les champions.

La majorité des populations occidentales, depuis plusieurs générations, n'entretiennent plus avec la campagne qu'un rapport mythique, touristique et nostalgique et ont perdu tout contact réel avec l'origine de leur nourriture (carnée comme végétale). Ils ne savent ni comment ça pousse, ni comment ça vit, ni la forme que ça a, ni comment ça se tue.

Alors que la vie rurale et paysanne mêlait intimement les humains et une partie du monde animal (je ne dis pas dans une joyeuse harmonie !), le développement urbain a façonné des comportements apparemment opposés, mais qui se côtoient de manière schizophrénique, vis-à-vis de l'animal. D'un côté, la production d'un bestiaire désincarné et idéalisé : l'univers Disney, les ours en peluche, les animaux de compagnie, toutes les formes anthropomorphiques de la cité idéale harmonieuse ; de l'autre, des zombies pour qui la viande c'est le hamburger et la croquette de poisson, sans rapport avec l'animal qui n'est plus que « de compagnie » et ne se mange pas. En fait, ces comportements sont le même produit de l'éloignement progressif du monde animal.

JPD

nous nourrissons pas que pour survivre ! Cette façon de contourner la question du plaisir pour tout ramener à l'utile est bien typique de ce retour au puritanisme et à la morale auquel nous assistons actuellement, et que nous évoquons au début de l'article. Manger bien, faire bien, lutter contre le mal, etc. Et puisque nous y sommes, ne pourrait-on pas ne faire l'amour que pour la reproduction ?

L'argument selon lequel le spéciste se retrancherait derrière un hypothétique besoin de viande pour survivre, alors que, nous dit l'antispéciste, la seule réalité, c'est que nous sommes simplement capables physiologiquement d'en manger, est totalement fallacieux ! Lorsqu'un spéciste mange de la viande, c'est parce qu'il aime ça et non « parce qu'il se sent obligé de le faire » (par obligation nutritionnelle ou culturelle), comme le prétend Olivier.

Donc, en bref, si nous pouvons manger végétalien, il est difficile de le faire en toute convivialité avec des gens qui nous y invitent au prétexte que ça serait notre plus petit dénominateur commun, et qui en font une question de principe. La seule raison qui peut faire accepter ce « menu unique sans complication », c'est de se décharger d'une tâche sur d'autres qui s'en régaleront... Pas très libertaire !

En revanche, cette convivialité culinaire serait possible si disparaissait toute trace de prosélytisme et de jugement implicite sur les omnivores.

OCL

(1) Bien entendu, des divergences existent quant à l'existence de ce système nerveux et sur les frontières de la souffrance. Et les coquillages, dans tout ça ? Certains en mangent, d'autres non. Chacun s'en remet à ce qu'il croit être la bonne école scientifique.

(2) Le jour où les animaux se révolteront, alors on verra. Et s'ils le font (?), ce sera probablement au sein de chaque espèce : contre le mâle dominant chez certains, contre la poule dominante, etc.

(3) Le spécisme est à l'espèce ce que le racisme est à la race, et ce que le sexisme est au sexe : une discrimination basée sur l'espèce, presque toujours en faveur des membres de l'espèce humaine (*Homo sapiens*).

(4) Voir « Du retour du religieux dans les écologies », Jean Transenne, *Courant alternatif*, hors-série Spécial Ecologie, hiver 2010.

(5) Ils considèrent qu'il faut en revenir au stade des chasseurs-cueilleurs. Un stade d'ailleurs complètement mythifié et s'appuyant sur les conceptions scientifico/ ethnographico/ anthropologico fluctuantes, mais surtout mal digérées.

Des recettes d'émancipation

Quatre brochures diffusées par l'association CULINA (« Culture libertaire nancéienne, dont l'auteur est membre. Autant d'outils d'analyse et de pistes de réflexion pour repérer, déconstruire et dépasser les liens sociaux autoritaires et oppresseurs si fermement ancrés dans notre société. Quatre pavés à lancer dans les gencives du patriarcat, du patronat, de l'Etat et des autres.

En finir avec les violences machistes !,

Maïa, juin 2010, 24 p.



**EN FINIR AVEC
LES VIOLENCES
MACHISTES !**

L'Etat dénonce les violences faites aux femmes d'un côté, mais ne propose rien de concret car le but est surtout de justifier sa politique sécuritaire. Les libertaires ne proposent guère plus qu'une condamnation de principe, et ne s'attaquent pas aux auteurs de ces violences. Marre de cette complaisance ! C'est pour pallier ce manque qu'une brochure, qui se veut pratique et politique, a été rédigée. Partant du

principe qu'« aucun problème ne peut être résolu sans changer l'état d'esprit qui l'a engendré » (Albert Einstein), cette brochure adopte une approche systémique : étudier le contexte et le mode de pensée actuel des violences machistes, notamment son mode opératoire, et proposer une méthode de sortie. Si vous êtes victime, ou si vous connaissez une victime, ou si vous voulez comprendre les violences faites aux femmes (viols, violences conjugales, etc.), alors ce livret illustré vous apportera un éclairage, et l'envie de bouger et de faire bouger tout le monde. A diffuser sans modération. De toute urgence.

Pourquoi et comment « féminiser le français » ? Enquête, pratique et perspectives,

Maïa, mai 2010, 12 p.

POURQUOI ET COMMENT
« FÉMINISER LE FRANÇAIS » ?
ENQUÊTE, PRATIQUE ET PERSPECTIVES
Maïa, mai 2010



Un essai sur la féminisation du français, pour expliquer le pourquoi et le comment, et soulever les questions qui peuvent l'être. Un hommage à Olympe de Gouges et sa Déclaration des droits de la femme et de la

citoyenne. Certes, la question de la grammaire est secondaire dans nos luttes, mais l'inévitable débat qu'elle offre déborde rapidement de ce cadre pour aborder des questions bien plus profondes sur les rapports genrés. Et comme le disait Raoul Vaneigem (qui ne féminisait pas ses textes) : « Ceux qui parlent de révolution et de lutte de classes sans se référer explicitement à la vie quotidienne, sans comprendre ce qu'il y a de subversif dans l'amour et de positif dans le refus des contraintes, ceux-là ont dans la bouche un cadavre. »

Poésie brute pour monde civilisé,

Marie, 2008, 52 p.



Un recueil de textes et poèmes illustrés et sans prétention, ça permet d'avoir une autre approche du politique. Des textes courts, parlants et poignants, et des images en disent parfois plus qu'un long discours. Une approche émotionnelle touche plus qu'une argumentation froide. Peut-être une nouvelle forme de propagande anarchiste. Tout y passe : enfouissement des déchets nucléaires ; expulsion des sans-papiers ; aliéna-

tion publicitaire ; domination machiste, amoureuse, parentale, médicale ; chanson contre Noël et incitations à démissionner, à éteindre sa télé, à voler les supermarchés et à surtout ne pas se taire. Entre rires et larmes, colère et mal-être, ces textes ne peuvent laisser indifférents. C'est le but.

Debout pour la lutte des genres !,
Maïa, mai 2010, 12 p.

**DEBOUT POUR LA
LUTTE DES GENRES !**



Maïa, mai 2010

Un B-A-BA féministe pour anarchistes, qui explique la lutte des classes, les inégalités hommes/femmes et leurs conséquences politiques, la notion de genre, et tous les aspects à modifier en profondeur pour changer de société. Une piqûre de rappel pour les unEs, un bon premier pas pour les autres.

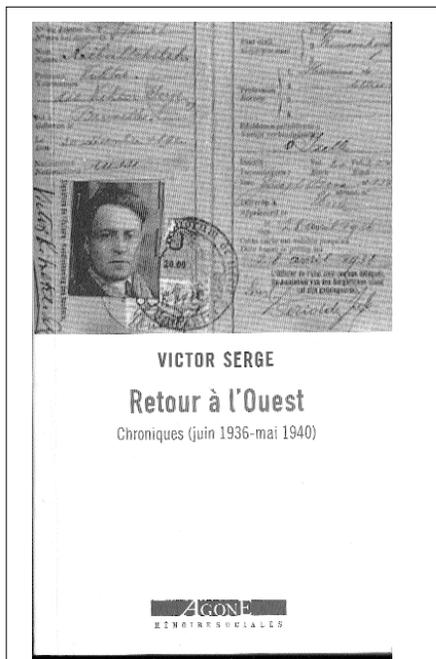
Ces brochures sont Retrouvez-les sur le site web www.culina.herbesfolles.org dans la rubrique « Brochures ». Pour recevoir des versions papier, écrivez à maia@culina.herbesfolles.org

Maïa

Victor Serge, Retour à l'Ouest

éditions Agone

400 pages – 23 Euros



En avril 1936, Victor Serge et sa famille arrivent en Belgique, après trois années passées en déportation à Orenbourg, dans l'Oural. Serge laisse derrière lui la « Patrie du socialisme » qu'une dictature toujours plus féroce et socialement inique a transformée en tombeau de la révolution et retrouve en Europe occidentale – en Belgique, en France, en Espagne... – un prolétariat combatif, en pleine effervescence, dont il peut penser un moment qu'il rouvre la perspective révolutionnaire. Serge reste un militant et il a à cœur d'apporter au mouvement ouvrier la contribution de ses connaissances, de son expérience, de sa pensée. Dès le mois de juin, il inaugure une collaboration au journal *La Wallonie*, organe de l'aile gauche des syndicats belges, qui prend la forme d'une chronique hebdomadaire – dont la première s'intitule « Retour en Occident » – et qui se poursuivra jusqu'en mai 1940. Des 203 articles ainsi publiés, Agone en reprend 93, répartis sur ces quatre années. Quatre années terribles, évidemment : outre la retombée des luttes en France et en Belgique, c'est en Italie et en Allemagne le déchaînement de la répression sociale et politique et des persécutions antisémites ; c'est, en Russie, la série des procès iniques et la destruction des vestiges du

mouvement révolutionnaire ; c'est l'écrasement de la révolution espagnole ; c'est la collusion entre Staline et Hitler et la marche inexorable vers une nouvelle guerre, vingt et un ans à peine après la fin de la boucherie de 14-18. Ce livre est bien plus qu'un document d'époque : c'est un texte instructif, passionnant, émouvant. Tous ces événements, auxquels Serge réagit sur le vif, et sur lesquels il apporte souvent des informations de première main, c'est comme si nous les vivions, les revivions nous aussi avec sa sensibilité, sa passion, son intelligence. Son écriture limpide et ferme nous les rend présents en même temps que sa personne, avec son expérience et ses convictions de militant révolutionnaire inentamable, ses attachements passionnels, sa lucidité, et aussi ses points aveugles ou sa foi dans un sens de l'histoire qui conduirait infailliblement à l'émancipation prolétarienne. Dans la présente édition, le texte de Serge est très utilement précédé d'une préface de Richard Greeman qui en définit avec précision le contexte, accompagné de notes qui rappellent certains faits supposés connus et suivis de notices biographiques sur la plupart des personnages mentionnés.

Daniel Blanchard

Résistances sur la Cordillère Autour du pillage des sous-sols dans les Andes

La cordillère des Andes est pauvre de la richesse de son sous-sol. Depuis cinq cents ans, et l'arrivée d'hommes munis d'armes qui tuent à distance, le continent sud-américain n'a jamais cessé d'être exploité pour le bonheur des autres : depuis les armées des couronnes européennes jusqu'aux hommes en cravate des multinationales.

Ce sont les pays au sous-sol le plus pauvre qui ont eu la possibilité de se développer de manière autonome. Ainsi, l'Argentine (la mal-nommée puisqu'on n'y trouve jamais d'argent)... mais avant qu'elle ne se fasse manger tout cru par le FMI : il obligea la patrie du Che à vendre le pays morceau par morceau, de l'Education nationale aux forêts de Patagonie.

AU FOND DE LA MINE

La Bolivie, elle, est pauvre d'un sous-sol qui a toujours attiré les convoitises. D'ailleurs, avant d'employer l'expression « C'est le Pérou », les érudits européens s'exclamaient : « Cela vaut un Potosi » (comme dans *Don Quichotte*). Les mines de Potosi – « ça pète », en aymara – sont en effet situées dans le Sud bolivien. Des tonnes d'argent ont été extraites par les Espagnols de l'immense colline qui surplombe la ville éponyme. La légende raconte qu'on aurait pu construire un pont de ce métal jusqu'à Madrid ; mais aussi un pont retour avec les Indiens morts en creusant la terre.

Potosi a donc eu le malheur d'abriter l'argent le plus pur qu'on n'ait jamais trouvé. Nul besoin de le retraire. Il y a quarante ans, l'Etat bolivien a enfin récupéré l'exploitation de la montagne. Quand il n'y avait plus rien à en retirer. Quand tout l'argent pur était déjà parti dorer les bracelets de la bourgeoisie occidentale. Puis, il y a une quinzaine d'années, la bureaucratie de La Paz trouva qu'il n'y avait plus rien à gratter. Elle abandonna les puits. Cette fois, ce sont les anciens mineurs, mais aussi des déshérités de la Cordillère, qui sont venus creuser en espérant extraire quelques grammes du précieux métal. Organisé en dizaines de coopératives, ils exploitent encore aujourd'hui un filon en fin de vie. La pauvreté du pays arrache nombre de Boliviens à leurs terres pour venir là gagner un peu plus...

mais les conditions de sécurité et les remontées de soufre permettent rarement de profiter de la retraite. Néanmoins, l'organisation coopérative offre un meilleur partage des revenus de la mine. Et il y a quelques années, quand le Président Evo Morales proposa le rachat des mines par l'Etat, il essuya un non ferme.

En Bolivie, plus qu'ailleurs, la population s'est battue pour conserver ses ressources. Lasse de voir brader aux multinationales des portions de son territoire. On ne retient que l'arrivée au pouvoir en 2005 du Mouvement vers le socialisme (MAS) de Morales, premier Président indien (1), alors que le plus important a bien été les mouvements sociaux qui ont secoué le pays les années précédentes : de la guerre de l'eau à Cochabamba, en 2000, à celle du gaz en 2003 qui paralysa le pays et causa quatre-vingts morts.

Ces mêmes mouvements s'opposent encore à la politique – certes, avec moins de vigueur – du « gouvernement d'Evo » (comme on dit là-bas) pour qu'il ne s'enlise pas dans les seules promesses. Au début de l'été, la Centrale des Indiens de l'Orient bolivien devait marcher jusqu'à La Paz pour exiger une meilleure répartition des terres. Le gouvernement vient de voter une nouvelle Constitution, acte de naissance de l'Etat pluri-national de Bolivie. Censé offrir plus de pouvoir au millier de communautés autochtones, cette Constitution ressemble surtout à un nouvel emballage pour un

contenu identique. Le gouvernement a quand même empêché in extremis l'arrivée de cette marche sur la capitale, par des tractations internes. Mais il n'a pas hésité à la qualifier de protestation de droite... Cela peut nous rappeler les pratiques des communistes à l'époque soviétique.

A Potosi, aussi, le pays a été bloqué pendant plusieurs semaines en août. Les revendications étaient multiples, et pas directement adressées à la politique du MAS. Toutefois, elles témoignent d'un désir de changement auquel ne répond pas – bien évidemment – le gouvernement actuel (2). Et lorsqu'on lit dans la presse locale la déclaration du vice-président dit socialiste Alvaro Garcia Linaera selon laquelle il ne négociera pas « sous la pression de la rue », cela nous rappelle cette fois les propos de nos gouvernants actuels.

EXPLOITER LES SOUS-SOLS

Une partie du peuple indigène reproche aussi à Morales – qui a grandi à l'école du marxisme – de ne pas sortir de la logique de l'exploitation du sous-sol. Les peuples de la cordillère des Andes sont imprégnés de rites autour de la Pachamama – la terre mère. Les bouleversements climatiques et autres pollutions provoqués par le génie des Occidentaux ne sont pas

près d'éloigner les Indiens de leurs croyances. Disons qu'ils savourent même une petite revanche... en défendant avec fierté leur respect de la terre, dont on semble subitement découvrir ici la nécessité. La stratégie du gouvernement bolivien ne va pas dans ce sens. Les promesses de protection des ressources naturelles se sont volatilisées dans l'argument que la répartition de la manne financière des hydrocarbures (gaz et pétrole) reste plus au pays. Alors les projets d'exploitation se multiplient. Ce débat se pose aussi pour l'un des sites naturels les plus exceptionnels du pays : le salar d'Uyuni. Ce désert de sel est une étendue blanche de 12 000 km² perché à 3 800 mètres d'altitude, entre volcans et lagons multicolores. Des ingénieurs y ont trouvé une réserve de lithium qui aiguise l'appétit des constructeurs des batteries pour téléphones portables et autres engins électroniques. Peut être la plus grande réserve mondiale ? Or, Morales penche en faveur de l'extraction du lithium. Il reçoit à sa table des patrons de multinationales alléchés par la perspective de nouveaux profits.

LE PÉROU VERS LA GUERRE DU GAZ ?

De l'autre côté du lac Titicaca, des communautés se battent contre l'Etat péruvien pour qu'il ne mon-

Collectif El Muro

Né il y a huit ans, ce collectif a vocation à informer la population sur des problématiques sociales qui les touchent au plus près. Plutôt que de faire un journal ou pire un site internet, le collectif positionne son action politique dans la rue. Ils font des murs d'information où ils présentent l'actualité sous forme didactique, laissant des espaces blancs pour que la population exprime son opinion.

La trentaine de personnes qui y militent dans la province de Cusco ne joue pas qu'un rôle de contre informateur. En déplaçant leur mur ou en réalisant des tables de presse de villes en villages, ils servent de trait d'union entre les mouvements sociaux. Le collectif, bien que composé de beaucoup de libertaires, ne se revendique pas de cette étiquette, préférant s'ouvrir au mouvement social.

A l'image de nos mouvements, il mène une grosse critique des organisations syndicales institutionnalisées, préférant travailler avec les syndicats de bases ou les communautés indigènes. Il faut dire que lors des dernières manifestations de cet été, les centrales syndicales nationales ont traités d'aventuristes les syndicats provinciaux, indigènes et paysans : ils avaient rédigé une plateforme et décrété la grève générale sans en avertir les grands frères de Lima ! Ces derniers organisèrent des réunions pour obliger le mouvement à faire marche arrière. En vain.

naie pas l'exploitation de pétrole situé au beau milieu d'un parc naturel. Le gouvernement libéral d'Alan Garcia continue à vendre le pays par lots : un lot pour le pétrole par-ci, un lot pour le gaz par-là, puis un autre pour le bois... L'Histoire bégaie.

En se baladant le long de la Cordillère, on a le sentiment que les Indiens savent que leur sous-sol n'a que vocation à être pillé. Néanmoins, depuis une vingtaine d'années, ils se soulèvent pour dire *stop*. Les résistances qui s'organisent au Pérou font face à une répression qui ferait passer Sarkozy pour Gandhi. Depuis que Garcia a repris les rênes du pouvoir, il y a quatre ans, plus de 150 personnes ont été tuées dans des luttes sociales. Une situation nouvelle, depuis la fin de la pseudo-guérilla des illuminés du Sentier lumineux. En effet, entre 2001 et 2006, « seuls » une dizaine de militants étaient décédés sous les coups de l'Etat. En 2009, le massacre de Bagua est sans doute le seul parvenu aux oreilles des Occidentaux. En pleine forêt amazonienne, 34 Indiens se sont fait massacrer parce qu'ils dénonçaient l'exploitation du pétrole faite sur leur territoire. Le prix du sang versé fit reculer le gouvernement... mais quel prix !

Depuis 2010, les Indiens de la province andine de Cusco protestent contre le projet de vente d'un lot de gaz à Camisea. Un contrat qui doit courir sur trente ans. En pleine saison touristique - Cusco est la province du célèbre Machu Picchu - des blocages routiers ont été



menés, une tradition de lutte des Indiens de la Cordillère, de l'Argentine à l'Equateur. La firme anglaise en charge du transport ferroviaire jusqu'au Machu Picchu a même suspendu sa liaison durant deux jours, en prévention. Plus loin, des heurts avec la police ont fait 18 blessés lorsque des manifestants ont tenté d'investir les installations du consortium gazier, ainsi qu'un petit aérodrome dans la ville de Kiteni. Les protestations se sont même étendues à d'autres villes du pays, à la frontière bolivienne et chilienne.

A Cusco, un mur d'informations a été collé pour alerter touristes et locaux. Une initiative du collectif El Muro (*voir encadré*). On y appre-

nait que la réserve suscitant l'ire des Indiens allait être vendue une bouchée de pain. Grosso modo, le gaz est cédé plus cher aux Péruviens qu'à l'exportation au Mexique. Paradoxalement (quoique...), le Pérou riche en gaz est l'un des pays d'Amérique du Sud où la population le paie le plus cher : 34 dollars le ballon de gaz, alors que les Equatoriens l'achètent 3,40 \$; les Boliviens, 8,90 \$; et même les Argentins, dépourvus de telles réserves, 20,50 \$.

PRÉSERVER UN TERRITOIRE

Les manifestants dénoncent aussi le désastre écologique. Les exploitations d'hydrocarbures ou minières se font souvent sur des réserves pour la cueillette ou la chasse. Au Pérou, il existe toujours des communautés qui ne veulent pas vivre en contact avec « la civilisation », préférant conserver des manières de vivre ancestrales. Les incidents écologiques sur les pipelines dirigés vers les ports péruviens ou les pays voisins sont légion. Chaque année, la rupture de barils déversent des milliers de litres dans le sol. Les glissements de terrain ou les petits tremblements de terre sont fréquents dans la Cordillère ; ils rompent les tuyaux.

Pour le projet de Camisea, près de 75 % de l'extraction est située sur une réserve d'indigènes vivant *en isolation*, pour reprendre l'expression castillane. Les employés de la firme d'exploitation du gaz font pression sur ces communautés bien que ce soit interdit. Les multinationales n'ont bien évidemment que faire des conventions internationales, comme la Déclaration américaine des droits des peuples

indigènes. Ainsi, ils ont utilisé des hélicoptères pour établir des contacts avec les communautés isolées.

Fin août, le gouvernement a rencontré les manifestants. Il affirme vouloir revenir sur son projet. Toutefois, les mouvements de base n'ont aucune confiance en ces bonnes paroles, et savent qu'à un moment ou un autre le projet renaitra de ses cendres. Et d'autres luttes sont en cours : contre des projets miniers au nord du pays ; contre l'installation de plates-formes pétrolières, à Pisco, qui pénalise les petits pêcheurs de la côte Pacifique ; ou encore contre la construction d'une centrale électrique à Inambari, près du lac Titicaca.

Gildas (OLS)

(1) Une précision qui a peu de sens. Au Pérou, au début des années 2000, un président *natif* ne changea pas d'un iota l'exploitation des peuples indigènes. Et depuis quelques années, le Président équatorien de même origine subit une résistance farouche du syndicat indien la CONAIE. (*voir Offensive n° 27*).

(2) Sur ce sujet, voir sur le site de l'OCL le texte « Grève générale, blocage de routes... rébellion sociale contre le gouvernement de gauche ».

